

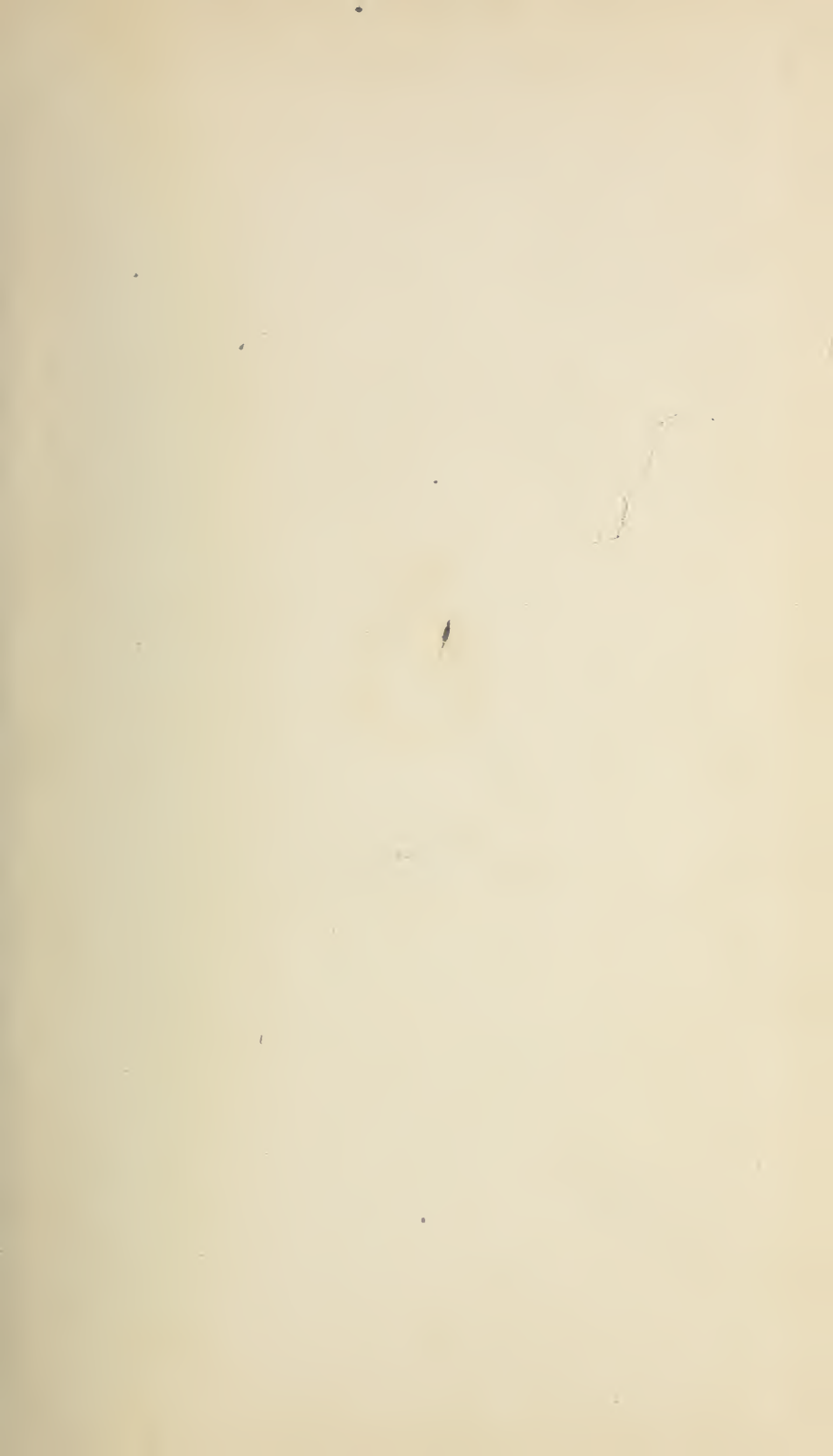


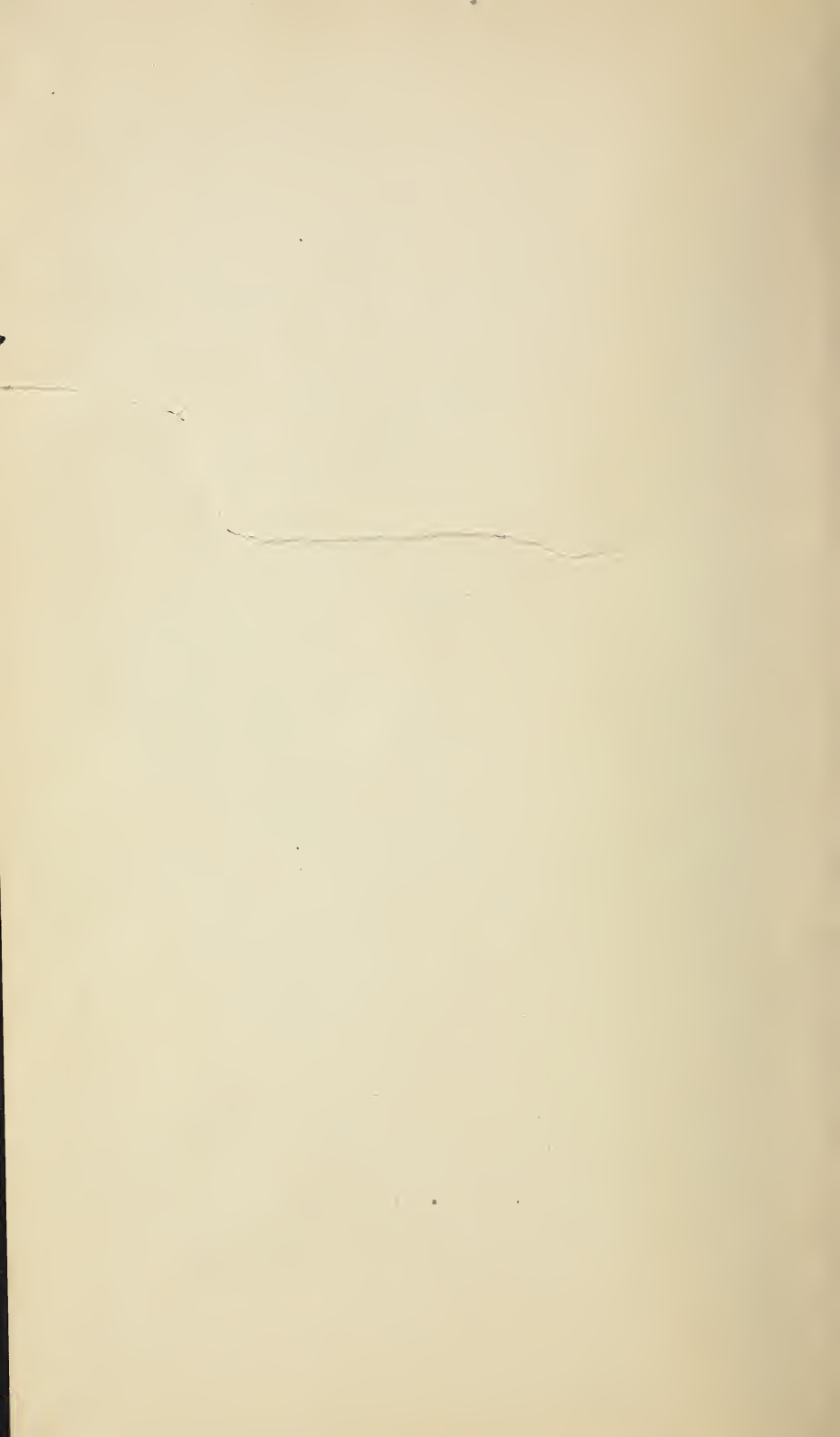
Class E 458

Book .M<sup>5</sup> 762

PRESENTED BY

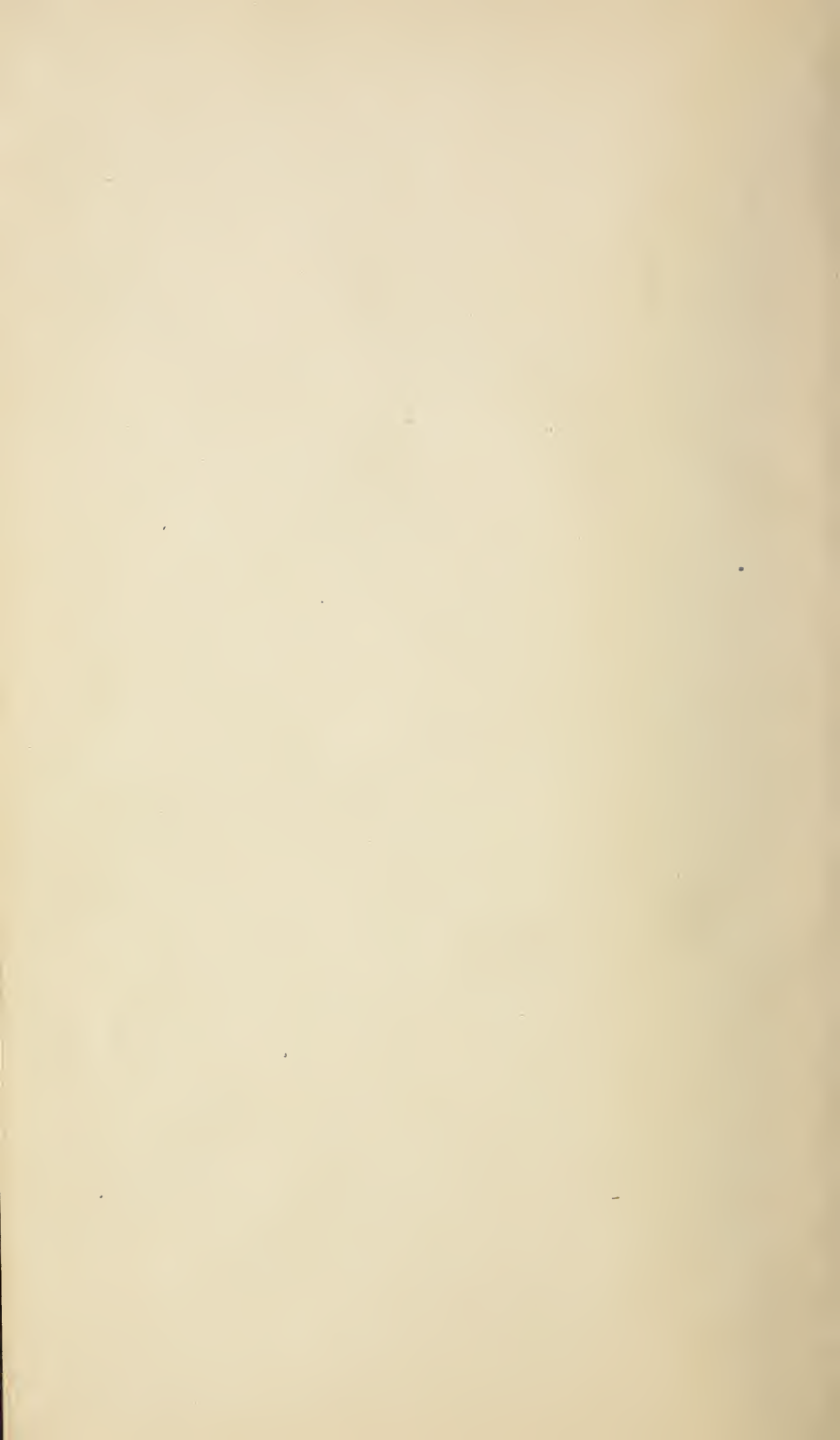
---











480

LA  
VICTOIRE DU NORD  
AUX ÉTATS-UNIS

PARIS

IMPRIMERIE DE BALITOUT QUESTROY ET C<sup>e</sup>,

3, rue Neuve-des-Bons-Enfants.

LA

# VICTOIRE DU NORD

AUX ÉTATS-UNIS

PAR  
Charles Forbes René de Tryon  
LE COMTE DE MONTALEMBERT

Un des quarante de l'Académie Française.

118

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 47 ET 49, GALERIE D'ORLÉANS.

1863

Tous droits réservés.

E458  
.M762

E458  
.5  
.M762

ON.

P. W.  
Aug 2 00



LA

# VICTOIRE DU NORD

AUX ÉTATS-UNIS

---

Pendant qu'aux derniers jours du débat sur l'Adresse un orateur à jamais illustre charmait nos esprits et nos cœurs en plaidant la meilleure des causes ; pendant que, porté sur les ailes de la justice et de la vérité, il planait à des hauteurs inaccoutumées et y faisait planer avec lui son auditoire ravi, une nouvelle, heureuse et glorieuse entre toutes, traversait les mers et venait apporter aux âmes fidèlement éprises de la liberté le frémissement d'une joie et d'une consolation depuis trop longtemps inconnues.

Le deuil immense qui est venu imprimer au triomphe des États du Nord un caractère funèbre et sacré, ne saurait rien changer à cette joie. Elle doit survivre à la consternation, à l'effroi qu'a produit dans tout l'univers l'assassinat du président Lincoln, victime immolée sur l'autel de la victoire et de la patrie, au sein d'une de ces catastrophes souverainement tragiques qui couronnent certaines causes et certaines existences d'une incomparable majesté, en ajoutant la grandeur mystérieuse de l'expiation, et d'une expiation imméritée, aux vertus et aux gloires que l'humanité estime le plus.

Saluons donc avec une satisfaction sans mélange l'heureuse victoire qui vient d'assurer aux États-Unis le triomphe du Nord sur le Sud, c'est-à-dire du pouvoir légitime sur une révolte inexcusable, de la justice sur l'iniquité, de la vérité sur le mensonge, de la liberté sur l'esclavage.

On sait assez que nous n'avons pas l'habitude d'encenser la victoire, d'applaudir aux vain-

queurs. C'est la première fois que cela nous arrive depuis plus de trente ans ; l'on peut être bien sûr que nous n'abuserons pas de cette nouveauté et que nous n'en ferons pas une habitude. Que l'on nous permette donc de nous livrer aujourd'hui sans réserve à une joie si rare, en rapprochant notre émotion actuelle de ces jours trop vite passés où la Charte de 1814, l'affranchissement de la Grèce, l'émancipation des catholiques anglais et irlandais, la conquête de l'Algérie, la création de la Belgique, venaient successivement orner la jeunesse de ce siècle, réjouir les cœurs libéraux et marquer les étapes du véritable progrès. Voici de nouveau, après un trop long intervalle, une victoire heureuse. Voici, une fois du moins, le mal vaincu par le bien, la force qui triomphe au service du droit, et qui nous procure cette jouissance singulière et souveraine d'assister dès ce monde au succès d'une bonne cause, servie par de bons moyens et gagnée par d'honnêtes gens.

Remercions donc le Dieu des armées de cette gloire et de ce bonheur. Remercions-le de cette grande victoire qu'il vient d'accorder, pour l'éternelle consolation des amis de la justice et de la liberté, pour l'éternelle confusion des diverses et nombreuses catégories de ceux qui exploitent et oppriment leurs semblables par la servitude comme par la corruption, par le mensonge comme par la cupidité, par la sédition comme par la tyrannie.

Mais déjà j'entends le murmure de la surprise, du mécontentement, de la protestation. Même dans le camp catholique, la cause du Nord a été, est encore impopulaire. Au bruit de sa victoire, ce cri honteux : *Tant pis !* constaté par le *Moniteur* au sein du Corps législatif (1), s'est peut-être échappé de plus d'un cœur habitué à battre comme le nôtre pour les causes que nous aimons et que nous servons depuis le berceau.

(1) Dans son compte rendu de la séance du 16 avril 1865.

Faut-il donc, nous demande-t-on, faut-il vraiment se réjouir et bénir Dieu de cette victoire ? Répondons sans crainte : Oui, il le faut. Oui, il faut remercier Dieu, parce qu'une grande nation se relève, parce qu'elle se purifie à jamais d'une lèpre hideuse qui servait de prétexte et de raison à tous les ennemis de la liberté pour la maudire et la diffamer ; parce qu'elle justifie en ce moment toutes les espérances qui reposaient sur elle, parce que nous avons besoin d'elle, et qu'elle nous est rendue, repentante, triomphante et sauvée.

Oui, il faut remercier Dieu parce que cette lèpre de l'esclavage a disparu sous le fer des vainqueurs de Richmond, extirpée pour toujours du seul des grands peuples chrétiens qui, avec l'Espagne, en fût encore infectée ; parce que ce grand marché d'hommes est fermé, et qu'on ne verra plus jamais, sur le glorieux continent de l'Amérique septentrionale, mettre à l'enchère une créature humaine, faite à l'image de Dieu,

pour être adjudgée et livrée en proie, avec sa femme et ses petits, à l'arbitraire, à l'égoïsme cruel, au lucre infâme, aux viles passions d'un de ses semblables.

Oui, il faut remercier Dieu : parce qu'en se relevant et en se purifiant, l'Amérique a justifié, honoré, glorifié la France et la politique française, sa vraie politique, la vieille, honnête et courageuse politique de nos meilleurs temps, celle qui jeta l'élite chevaleresque et libérale de la noblesse française, sur les traces de La Fayette, dans le camp de Washington ; parce que, là du moins, le généreux dévouement de nos pères n'aura point abouti, comme ailleurs, à un sanglant et cruel avortement ; parce qu'il en résulte une couronne de plus pour Louis XVI, pour le roi martyr, pour celui qui a été, lui aussi, parmi nous, la victime expiatoire d'une grande révolution, victime d'autant plus touchante et plus sainte, qu'au lieu de disparaître comme Lincoln au milieu d'un deuil universel, elle a été outr-



gée avant d'être immolée, que ces outrages durent encore, et qu'à ce titre elle entraîne notre admiration et notre pitié à une hauteur où il n'y a au-dessus d'elle que le Dieu crucifié.

Oui, il faut remercier Dieu ; parce que, dans cette grande et terrible lutte entre la servitude et la liberté, c'est la liberté qui est restée victorieuse ; la liberté qui, habituée parmi nous à tant de mécomptes, de trahisons et de confusions, compromise et déshonorée par tant de faux amis et d'indignes champions, avait grand besoin d'une de ces grandes revanches qui font tout à coup éclater à tous les yeux son inestimable mérite.

Oui, il faut remercier Dieu : parce que, selon les récits les mieux avérés, la victoire est restée pure ; parce que la bonne cause n'a été ni ternie par aucun excès, ni souillée par aucun forfait ; parce que ses avocats n'ont point à rougir de ses soldats, ni ces soldats de leurs chefs, ni ces chefs de leur fortune ; ni la fortune elle même

d'avoir couronné de basses convoitises et de pervers complots.

Oui, enfin, il faut remercier Dieu, parce que les agresseurs ont été vaincus ; parce que ceux qui ont les premiers tiré l'épée, ont péri par l'épée ; parce que l'impunité n'a pas été accordée aux provocateurs d'une révolte inique, d'une guerre impie ; parce que cette fois, du moins, il n'a pas suffi de l'audace et de la ruse pour se moquer des honnêtes gens ; parce que les auteurs du crime en ont été les victimes ; parce qu'en passant le Rubicon de la légalité ils ont trouvé sur l'autre rive la défaite et la mort ; parce qu'ayant risqué la fortune et l'avenir de leur pays, avec une témérité d'aventurier et une dextérité de conspirateur, *l'alea jacta est* ne leur a pas profité, et que dans ce jeu impie et sanglant ils n'ont pas réussi. Ils ont joué et ils ont perdu : Justice est faite.

Reprenons et insistons. Ne nous laissons pas étourdir par la déconvenue momentanée des adversaires de la cause américaine et de la nôtre. Ne les croyons pas définitivement convertis ou éclairés. A mesure que l'éblouissante lumière qu'a projetée tout à coup sur l'Europe la prise de Richmond, suivie de la mort tragique de Lincoln, vient à décroître; à mesure que les nuages inséparables de toute victoire et de toute cause humaine apparaissent à l'horizon, nous entendons de nouveau ces invectives, ces diatribes dont les États-Unis en général, dont les États du

Nord en particulier ont été l'objet. La raillerie et la calomnie recommenceront à faire assaut pour ranimer cette malveillance de l'opinion que nous avons vue si habilement, si savamment entretenue au dedans et au dehors. Cette joie perverse, tant de fois exhalée par tous les ennemis de la liberté, depuis qu'on a pu croire à la chute de la grande république, redeviendra bruyante et puissante, au premier embarras, à la première faute de nos amis d'outre-mer.

Aujourd'hui tout le monde se défend de vouloir, ou même d'avoir jamais voulu le maintien de l'esclavage, mais les arguments et les intérêts favorables à l'esclavage n'ont pas cessé de conserver leur empire.

Ce n'a pas été un médiocre enseignement que de voir comment, dès les premiers jours où le conflit a éclaté entre le Nord et le Sud, s'est opéré le classement des opinions. Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, que tous les amis du Sud soient des ennemis de la justice et de la liberté ; je dis

encore bien moins que tous les partisans du Nord doivent être pris pour de vrais et sincères libéraux. Mais je dis qu'un instinct, involontaire peut-être, tout puissant et invincible, a sur-le-champ rangé du côté des esclavagistes, tous les partisans ayoués ou secrets du fanatisme et de l'absolutisme en Europe ; je dis que tous les ennemis patents ou secrets, politiques ou théologiques de la liberté, ont été pour le Sud.

Il serait inutile et puéril de nier que les États-Unis comptent un certain nombre d'adversaires parmi les catholiques, et cela malgré les progrès si prodigieux et si consolants du catholicisme dans cette république, progrès comme on n'en a vu nulle part ailleurs depuis les premiers siècles de l'Église (1).

(1) En 1774, dans toutes les colonies anglaises dont sont sortis les États-Unis, on ne comptait que 19 prêtres. Le premier évêque y parut en 1790.

En 1839, l'Église comptait, aux États-Unis, 1 province, 16 diocèses, 18 évêques, 478 prêtres, 418 églises. En 1849, 3 provinces, 30 diocèses, 36 évêques, 1.000 prêtres, 966

Je me garderai bien d'approfondir les causes de cette impopularité de l'Amérique en général et des abolitionnistes en particulier. Cet examen me conduirait trop loin. Je me bornerai à remarquer que les hommes de mon âge ont toujours rencontré sur leur chemin une opinion faussement religieuse et aveuglément conservatrice ; c'est elle qui a été en 1821 pour la Turquie contre la Grèce ; en 1830, pour la Hollande contre la Belgique ; en 1831, pour la Russie contre la Pologne : c'est la même qui est aujourd'hui pour les esclavagistes du Sud, contre les abolitionnistes du Nord. Les événements d'abord, puis les sympathies de la masse du clergé et des catholiques éclairés par les événements, ont infligé à cette tendance de cruels démentis et d'humiliantes rétractations, sur la question orientale, la

églises. En 1839, 7 provinces, 43 diocèses, 2 vicariats, 43 évêques, 2,408 prêtres, 2,334 églises.

Voir d'ailleurs l'article de M. Rameau, dans *le Correspondant* de janvier 1863.



question belge et la question polonaise. Je suis convaincu qu'il en arrivera de même, un jour ou l'autre, pour la question américaine.

Mais s'il est fâcheux d'arriver souvent si tard au secours de la justice et de la vérité ; si, à l'exception du savant et éloquent docteur Brownson, nous ne découvrons parmi les catholiques des États-Unis, aucun champion de l'émancipation des noirs, nous avons au moins la petite consolation de pouvoir constater qu'il n'est sorti de leurs rangs aucune apologie de l'esclavage américain. Je répugne à reconnaître le caractère sacerdotal chez l'auteur d'un écrit récent et anonyme intitulé : *De l'esclavage dans les États confédérés, par un Missionnaire* (1). Si l'auteur de ce livre honteux était vraiment prêtre, et s'il lui avait suffi, comme il l'affirme, de vivre parmi les planteurs américains pendant vingt-quatre ans, pour arborer hautement l'utilité et la légitimité de l'esclavage des noirs, pour voir

(1) Chez Dentu 1863, in-8°.

même dans leur servitude la seule barrière possible à leur libertinage, le fait seul d'une pareille perversion du sens moral et de la conscience sacerdotale, constituerait le plus cruel argument contre le régime social et religieux des pays à esclaves.

Mais en dehors de la question de l'esclavage, et avant même que cette question n'eût occupé les esprits, il régnait chez un trop grand nombre de catholiques une aversion instinctive contre l'Amérique, dont il convient peut-être de faire remonter l'origine au comte de Maistre. Son influence, on le sait, pour les plus grandes comme pour les moindres questions, a été incontestablement la plus puissante de toutes celles qu'ont subies les catholiques du dix-neuvième siècle. Ce grand homme, comme plusieurs de ses pareils, doit encore plus de renommée à ses exagérations qu'à son grand esprit. Ses paradoxes ont eu plus de succès et surtout plus de retentissement, que le génie et le bon sens dont

il a laissé sur la plupart de ses œuvres l'ineffaçable empreinte. On connaît encore trop peu l'exquise tendresse de son âme charmante, et bien moins encore la fière indépendance, l'esprit à la fois chevaleresque et libéral, la politique lumineuse et souvent très-avancée, qu'ont révélées en lui ses diverses correspondances récemment publiées. Mais il n'aimait pas les États-Unis : leur origine et leurs progrès contrariaient quelques-unes de ses théories les plus chères. Il eut le tort de transformer ses répugnances en prophéties. On sait quel a été le sort de celle qu'il avait formulée sur la capitale des États-Unis : « Ou cette ville ne subsistera pas, ou elle s'appellera d'un autre nom que celui de Washington. » Il était plus sensé quand il se bornait à exprimer l'impatience que lui inspiraient les admirateurs outrés du peuple américain, *Laissez, disait-il, laissez grandir cet enfant au maillot.*

Eh bien ! pouvons-nous dire à notre tour, l'enfant a grandi ; il est devenu homme, et l'homme

est un géant. Ce peuple dédaigné, raillé, et calomnié a montré dans la crise la plus formidable qu'une nation puisse traverser, une énergie, un dévouement, une intelligence, un héroïsme qui ont confondu ses adversaires et surpris ses plus ardents amis; il monte aujourd'hui au premier rang parmi les grands peuples du monde.

M. de Maistre mort, et en présence de la grandeur croissante des États-Unis, on cherchait d'autres arguments pour les décrier. On nous disait : Ne nous parlez pas de votre Amérique, avec son esclavage! Eh bien, notre Amérique, la voilà désormais sans esclaves. Parlons-en donc, bien que plusieurs voulussent sans doute en parler moins que jamais.

On nous disait surtout : le peuple américain ne saura pas faire la guerre, et, s'il la fait, victorieux ou vaincu, il tombera en proie à un général heureux, à un Bonaparte quelconque, qui commencera par la dictature et finira par le

despotisme, que ses concitoyens supplieront de les sauver, et qui, en échange de ce salut, leur demandera ce que demandent tous les Césars, l'honneur et la liberté.

Or l'expérience est faite, au moins sur ce point, et jamais prophétie n'a reçu un plus sanglant démenti.

Les Américains ont su faire la guerre ; ils l'ont faite avec une énergie, un élan et une persévérance incontestables ; ils n'ont été la proie d'aucun général, d'aucun dictateur, d'aucun César. Ils ont fait la guerre et la guerre la plus terrible de toutes, la guerre civile. Ils l'ont faite en y déployant toutes les qualités, toutes les vertus qui font les grandes nations militaires. Ils l'ont faite sur une échelle immense. Aucune nation moderne, pas même la France révolutionnaire avec ses quatorze armées, n'a mis sur pied et lancé sur l'ennemi des forces proportionnellement aussi nombreuses, aussi disciplinées, aussi bien équipées, aussi solides au feu. Ces

marchands ont jeté en proie aux exigences de la guerre leur fortune, avec autant de prodigalité que les *boutiquiers* anglais dans leur lutte contre Napoléon, et leurs enfants, avec autant d'héroïque abnégation que la France en 1792, dans sa lutte contre l'Europe. Pendant que de ridicules détracteurs dénonçaient à l'Europe ces prétendues armées de *mercenaires*, en leur infligeant le même stigmate qu'à nos jeunes et vaillants compatriotes de Castel-Fidardo, plus d'un million de volontaires prenaient les armes, d'un côté, pour la défense de l'Union et des institutions républicaines ; de l'autre, pour le maintien de leur indépendance et de leurs franchises locales (1) ; et de ce million d'hommes armés, pas

(1) Le rapport du ministre de la guerre, en décembre 1862, constatait déjà la présence de huit cent mille hommes dans les armées fédérales, dont les dix-neuf vingtièmes étaient enrôlés volontaires. Depuis lors la proportion a dû changer, et la conscription a été appelée, comme en France, à remplir les vides opérés par une guerre des plus sanglantes. Ces chiffres laissent en dehors l'armée confédérée, in-



un, grâce au ciel, n'est devenu ni le bourreau de ses frères, ni le satellite d'un dictateur.

Ces forces ont été commandées par des généraux improvisés, dont plusieurs se sont montrés dignes de marcher sur les traces des plus célèbres d'entre nos généraux républicains ; par des hommes qui ont été non-seulement des maîtres en tactique et en stratégie, mais des héros de courage et de modération, de grands politiques et de grands citoyens. Grant et Lee, Burnside et Sherman, Mac Clellan et Beauregard, Sheridan et Stonewall Jackson, ont inscrit leurs noms au grand livre de l'histoire.

Je nomme à dessein les premiers parmi les chefs des deux armées ennemies. Car, je le reconnais avec bonheur, c'est au peuple américain tout entier qu'est dû, sous ce rapport du moins, l'hommage de notre admiration. Les deux partis, les deux camps ont montré le même courage, la même discipline en nombre, mais toujours égale en courage et en discipline à l'armée fédérale.

même indomptable ténacité, la même merveilleuse énergie, la même intrépide résolution, la même abnégation indomptable, le même esprit de sacrifice. Toutes nos sympathies sont pour le Nord, mais elle n'ôtent rien à l'admiration que nous inspire le Sud. Déployé au service de l'injustice et de l'erreur, ce n'en est pas moins de l'héroïsme. Il paraît même certain que les Sudistes ont montré plus de mérite militaire, plus d'énergie et de talent, plus d'élan et d'éclat que leurs ennemis, surtout dans les premiers temps de la lutte. Comment ne pas les admirer, tout en regrettant que de si hautes et de si rares qualités n'aient point été consacrées à une cause irréprochable ! Quels hommes, et aussi, et surtout quelles femmes ! Filles, épouses, mères, ces Américaines du Sud ont fait revivre, en plein dix-neuvième siècle, le patriotisme, le dévouement, l'abnégation des Romaines du plus beau temps de la république. Les Clélie, les Cornélie, les Portia ont trouvé leurs rivales dans

mainte bourgade, mainte plantation de la Louisiane ou de la Virginie. Nous avons vu jusque parmi nous de faibles filles, de modestes femmes séparées de leurs proches, dépouillées de leur fortune, mais fières de leur pauvreté, résignées à la détresse, à la ruine, à l'exil, heureuses d'offrir ainsi leur sacrifice à la cause nationale, repoussant avec indignation la moindre idée d'une transaction, d'une concession, portant dans leur regard enflammé la marque incontestable de la détermination qui fait les races viriles. De telles héroïnes faisaient comprendre, mieux que tous les discours, de quels soldats devaient être composées les armées de la confédération, et quels prodiges de résolution et de persévérance il faudrait pour en venir à bout. Ces prodiges, on les a faits, mais au prix d'efforts et de sacrifices qui constatent l'opiniâtre bravoure et l'étonnante solidité des soldats du Sud. Il a fallu quatre ans d'efforts et sept cent mille hommes pour venir à bout de Richmond, la ca-

pitale du Sud. Aucune forteresse, pas même Sébastopol, n'a coûté tant d'efforts, et quand aux capitales européennes, il n'en faut pas même parler. On sait comment elles tombent : Berlin, Vienne, Madrid, Paris sont là pour le dire.

La guerre avait mal commencé pour le Nord. Cette subite éruption avait amené toutes les scories de l'état social à la surface, et les avait étalées à tous les regards. La corruption, la trahison ont cyniquement fait leur métier. Mais bientôt elles ont été dénoncées, contenues, domptées et refoulées dans le néant; vaincues bien avant l'ennemi dont elles étaient les meilleurs auxiliaires, elles ont disparu. Comme il arrive souvent aux bonnes causes, aux causes que Dieu bénit, l'épreuve a profité à celle des Américains. Elle les a épurés, avertis, corrigés.

Ainsi donc, cette république que l'on croyait absorbée dans le négoce et la culture, éternée

par le lucre et le bien-être, incapable des efforts et des sacrifices que comporte la guerre; cette république s'est déjà montrée l'émule et la rivale, sur les champs de bataille, de la république romaine et des républiques grecques. Comme celles-ci, elle aura déjà eu ses deux guerres héroïques, sa guerre Médique et sa guerre du Péloponèse. La guerre de 1774 à 1782, qui a créé sa nationalité, et la guerre de 1861 à 1865, qui a détruit l'esclavage, ont gravé son nom pour toujours aux fastes de la gloire militaire. Cela peut lui suffire; puisse-t-elle en rester là dans cette voie sanglante et périlleuse!

Mais ces vertus militaires, si rares et si héroïques qu'elles soient, semblent banales et insignifiantes auprès des vertus civiques dont la race américaine s'est montrée pourvue pendant tout le cours de cette guerre formidable. Aucune liberté supprimée, aucune loi violée, aucune voix étouffée, aucune garantie abdiquée,

aucune dictature implorée, voilà la vraie merveille et la suprême victoire. Écoutez et voyez, peuples de l'Europe, peuples éperdus dès qu'un danger intérieur vous menace ; peuples héroïques, vous aussi, sur les champs de bataille, mais intimidés et démoralisés par tout danger civil ; peuples serviles que la dictature temporaire ne suffit ni pour rassurer, ni pour consoler, et qui ne vous sentez à l'aise et à l'abri que dans l'abdication !

Hélas ! où est la nation européenne qui eût supporté avec ce calme et cette résolution la formidable épreuve de la guerre civile et de la fièvre militaire ? Ce n'est pas assurément la France, notre chère patrie, elle que la seule appréhension de ces maux a réduite à de si étranges extrémités, elle qui n'a pas pu supporter trois jours d'orage et trois ans d'incertitude, sans faire litière de toutes les idées, de toutes les institutions, de toutes les garanties qu'elle avait si souvent proclamées, réclamées

ou acclamées avec une passion si effrénée. Qu'on s'imagine donc la France en proie, pendant quatre mois seulement, à une guerre intestine comme celle qui, depuis quatre ans, a ravagé une partie des États-Unis ! Qu'on se représente nos villes bombardées, nos routes défoncées, nos campagnes dévastées, nos châteaux pillés, nos villages incendiés ou ravagés par une soldatesque irritée, nos fleuves et nos canaux interceptés, nos chemins de fer démolis, nos rails arrachés, notre commerce suspendu, notre industrie désolée, toutes nos affaires enrayées et tous nos intérêts compromis ; et tout cela pour une question de droit constitutionnel ou d'humanité religieuse ! Oui, qu'on se figure la France actuelle soumise à un tel régime. Avouons-le franchement, il n'y aurait pas de violence, pas d'extrémité qui ne semblât légitime pour le faire cesser. Il n'y aurait pas de caporal, pas de charlatan assez décrié pour n'être pas regardé comme un Messie, à la seule



condition de mettre un terme à la lutte, de faire régner l'ordre et la paix à tout prix.

Sous tous les règnes qui se sont succédé chez nous, les crimes politiques ont toujours servi de motif ou de prétexte à des bouleversements dans la législation. Après l'attentat de Louvel, comme après ceux de Fieschi et d'Orsini, des lois d'exception, des aggravations de pénalité, des changements de juridiction, des mesures dites de sûreté générale, ont été aussitôt réclamés et décrétés. Si demain le bras d'un régicide tranchait par un lâche assassinat la vie du souverain que le pays s'est donné, une moitié de la France demanderait à l'instant que l'autre moitié fût mise au cachot. La démocratie américaine n'éprouve ni ces paniques, ni ces fureurs. Un scélérat fait tout à coup disparaître, au milieu d'une fête, le chef de l'État, l'homme qui attirait tous les regards, dominait tous les cœurs, rassurait toutes les inquiétudes. Mais ni la consternation, ni l'indignation ne



font perdre la tête à ce peuple vraiment grand. Au lendemain du forfait comme la veille, il reste maître de lui-même et de sa destinée ; pas une loi n'est méconnue ou changée, pas un journal n'est supprimé ou suspendu, pas une mesure violente ou exceptionnelle ne vient troubler la marche régulière et naturelle de la société (1). Tout reste dans l'ordre accoutumé. L'Amérique, calme et sûre d'elle même au milieu

(1) Ce qui précède était écrit, lorsqu'est arrivée, en Europe, la nouvelle de la prime offerte pour l'arrestation de Jefferson Davis et des provocations détestables à la vengeance et aux supplices qui souillent une portion de la presse américaine. Si ces provocations sont suivies d'effet, nous aurons un nouveau mécompte, une nouvelle douleur à inscrire dans les annales de l'humanité moderne, à côté des crimes et des folies de la révolution française. Dès à présent, nous partageons l'horreur que de tels excès inspirent à tous les honnêtes gens. Mais si, comme nous voulons encore l'espérer, ces violences de langage, inexcusables même après un attentat aussi monstrueux que le meurtre de M. Lincoln, n'aboutissent à aucun acte d'inhumanité, on nous permettra d'y voir une nouvelle preuve de la force

de sa poignante douleur, pourra montrer ce noble spectacle avec une légitime fierté à ces journaux officieux de Paris, panégyristes attitrés de toutes les répressions et de toutes les usurpations qui osent bien lui prêcher la modération.

Le peuple américain n'a donc pas songé à recourir au suicide pour se dérober aux angois-

morale de l'esprit public en Amérique, qui aura à résister à de si détestables excitations.

Quant à la *mise à prix* prononcée contre les complices présumés de l'assassinat, il faut se rappeler, tout en réprouvant ce vestige d'une législation barbare, que c'est une forme de procédure provenant de l'absence de tout ministère public, de toute gendarmerie dans les pays habités par la race anglo-saxonne; elle est employée tous les jours en Angleterre, et l'a été encore tout dernièrement à l'occasion d'un assassinat commis en chemin de fer, aux environs de Londres, et dont l'auteur s'était réfugié en Amérique. Il faut encore noter qu'il s'agit seulement de l'arrestation de l'inculpé et nullement de sa proscription. On offre une somme à celui qui procurera l'arrestation, et non à celui qui apportera une tête, comme on le supposerait d'après certaines traductions.

ses de la peur et de l'incertitude. Il n'a pas imité ces malades désespérés, qui préfèrent la mort immédiate à la prolongation de leurs souffrances. A la différence de ces insensés dont parle saint Augustin, qui, par crainte de perdre les biens d'ici-bas, oublient les biens célestes, et perdent ainsi tout à la fois (1), les Américains ont gardé avant tout les biens supérieurs, l'honneur et la liberté : à aucun prix ils n'ont voulu les sacrifier au reste ; et le reste leur a été donné ou rendu par surcroît. Ils n'ont rien perdu, ils ont tout sauvé. De plus, ils ont donné au monde le glorieux et consolant exemple d'un peuple qui se sauve sans dictature et sans proscription, sans César et sans Messie, sans devenir infidèle à son histoire et à lui-même.

La statue de la Liberté, pour employer le vocabulaire terroriste, n'a jamais été voilée. L'état de siège est demeuré inconnu dans toutes

(1) *Temporalia perdere timuerunt, et vitam æternam non egitaverunt, et sic utrumque amiserunt.*

les villes qui n'étaient pas assiégées ou immédiatement menacées par l'ennemi. A moins que tous nos renseignements ne soient controuvés, il faut bien reconnaître que l'ordre légal a été partout maintenu et respecté. Tous les journaux ont continué à paraître sans restriction ni censure quelconque : bien plus, les correspondants notoirement connus des journaux étrangers les plus hostiles à la cause du Nord ont pu continuer à écrire et à expédier leurs lettres à l'adresse de l'Europe, sans courir aucun danger ni rencontrer aucune entrave. En dehors des localités où se poursuivaient les opérations militaires, la liberté individuelle n'a subi aucune diminution ; la liberté d'association n'a suscité aucune défiance, et aucune classe, aucune catégorie de citoyens n'a été déclarée suspecte ou mise hors la loi.

Les violences de la foule, brutales et redoutables dans toute démocratie, ont dû certainement produire des scènes répugnantes, des actes

d'oppression isolés ; mais qui voudrait confondre ces aberrations toujours temporaires, bien que justement odieuses, avec les crimes dont les pouvoirs réguliers, les assemblées législatives ont pris ailleurs l'initiative et la responsabilité ?

S'il y a eu des libertés suspendues dans certaines localités par les chefs militaires, elles ont été aussitôt rétablies par les supérieurs civils, et partout les généraux ont montré la soumission la plus exemplaire envers les magistrats. Partout ils ont respectueusement écouté la voix de l'autorité civile et docilement obéi à ses lois. On ne cite pas de leur part un exemple d'outrage ou d'insubordination : victorieux ou vaincus, pendant cette longue et cruelle lutte, pas un n'a dérogé à cette loi fondamentale d'un pays libre et ordonné ; pas un n'a montré le moindre symptôme à réaliser les prédictions des faux prophètes. « Nous allons voir ce que va faire maintenant Wellington, » disait

Napoléon après son arrivée à Sainte-Hélène ; ce grand contempteur de la conscience humaine ne comprenait pas qu'on pût se contenter de vivre en honnête homme et en simple pair d'Angleterre, fidèle aux lois de son pays, après avoir gagné la bataille de Waterloo. « Nous allons voir ce que vont faire Grant et les autres généraux victorieux, » disent maintenant à voix basse les détracteurs de l'Amérique et de ses institutions. Le glorieux vainqueur de Richmond leur a déjà répondu. Placé à la tête de la principale armée fédérale, il y a sept mois, et déjà investi d'une popularité redoutable, Grant a refusé de se laisser ériger en compétiteur de Lincoln, lors de la dernière élection présidentielle : il a refusé la chance de devenir le chef de la république à la place du « feondeur de bûches » qui lui avait confié l'épée de la patrie pour la sauver, comme en effet il l'a sauvée.

Mais ce qui touche, ce qui console, ce qui



ravit, c'est que jusqu'à présent cette victoire est restée pure, aussi pure que légitime. Admettons, comme il le faut bien, qu'il y ait eu, de part et d'autre, dans l'aveuglement des combats, de ces excès et de ces outrages profondément regrettables, que semble autoriser encore, chez les nations les plus civilisées, le droit de la guerre. Admettons que certaines brutalités soldatesques, bien que provoquées, aient justement surpris et révolté la fière indépendance des hommes et surtout des femmes du Sud. Admettons, de la part des gens du Nord, certains actes de dévastation ou de représailles que nous réprouvons, tout en les mettant bien au-dessous de la férocité des Sudistes contre les prisonniers nègres de l'armée fédérale ; il n'en demeure pas moins démontré que jamais, à aucune époque de l'histoire, une grande lutte politique n'a été livrée, que jamais une grande cause politique n'a été gagnée, en coûtant aussi peu à la justice, à l'humanité, à la conscience

humaine. Non, jamais grande guerre n'a été faite avec plus d'humanité.

Prenons pour exemple les guerres de religion et celles de la révolution chez nous. Là aussi, comme dans l'Amérique de nos jours, il s'agissait de réduire par la force une portion du pays insurgé, au seizième siècle, contre l'ordre ancien; au dix-neuvième, contre l'ordre nouveau. Que d'horreurs, que de menaces, que de supplices pendant ces années néfastes et dont les conséquences pèsent encore sur notre vie nationale. Comparons surtout les mesures décrétées par la Convention, et les horreurs commises par les généraux terroristes contre la Vendée; comparons les attentats commis hier encore par l'empereur de Russie et ses agents contre la Pologne expirante, avec les lois et les actes du gouvernement américain contre les sécessionnistes. Rien de plus analogue que la situation; rien de plus différent, grâce au ciel, que la répression. Quel contraste à la fois la-



mentable et glorieux ! Là, en Vendée, en Pologne, et (ajoutons-le à l'adresse des détracteurs anglais de leurs frères d'outre-mer) dans l'Irlande insurgée de 1798, tout ce que l'imagination diabolique des tyrans et des bourreaux a pu inventer de supplices, d'outrages, d'attentats contre la vie, la pudeur, la conscience et la pitié humaine ! Ici, dans l'Amérique contemporaine, pas un crime, j'entends pas un crime public, avoué, officiel, dont on puisse rendre la nation responsable, pas un prisonnier massacré, pas un échafaud politique. Rien, absolument rien de pareil aux actes des terroristes ou des Moscovites. Ni déportations, ni tortures, ni exécutions militaires, ni fusillades, ni noyades, ni mitrailleurs. La liberté, la civilisation, la démocratie n'ont à rougir de rien. Ces républicains d'outre-mer n'ont ni adopté ni appliqué l'odieuse maxime qui justifie la fin par les moyens. En cela ils ont creusé un abîme non-seulement entre eux et tant de monarques ou de monarchistes ; mais entre

eux et tant de républicains, auteurs, complices ou panégyristes des excès qui ont déshonoré la révolution française dans sa lutte contre une insurrection bien autrement sainte et bien autrement légitime que celle du Sud.

C'est surtout par le traitement des prisonniers et des blessés que se manifestent les progrès de la véritable humanité et de la civilisation chrétienne. Nulle part ces progrès n'ont été plus éclatants que chez les Américains pendant cette dernière guerre. Les prisonniers, que les nations européennes, émules des païens et des barbares, se croient autorisées à égorger, à fusiller, dès qu'il s'agit d'une guerre civile, comme l'ont fait non-seulement les terroristes en Vendée, les Moscovites en Pologne, mais encore de nos jours et pendant si longtemps les Espagnols christinos ou carlistes; les prisonniers de la guerre civile, en Amérique, sont traités avec les égards témoignés depuis longtemps par les nations chrétiennes au courage malheureux. Au-

cun n'a été sérieusement maltraité ; aucun surtout n'a couru risque de la vie, et nous les verrons, nous les voyons déjà reparaître et reprendre librement leur rang social dans leur patrie vaincue mais non asservie.

Quoi de plus beau que cette correspondance, publiée par tous les journaux, entre Grant et Lee, entre les deux grands chefs des deux armées, au moment de la capitulation des confédérés, du 7 au 9 avril ? Quel respect mutuel, quels égards, quelle délicatesse dans l'expression, quel soin scrupuleux des lois de l'honneur, en même temps que des lois de l'humanité ! Mais surtout quel mélange heureux de dignité et de bonne grâce. On dirait la reproduction, après la bataille gagnée, de la fameuse rencontre des gardes françaises et anglaises à Fontenoy, n'était-ce un certain sentiment plus grave, qui répond à la gravité des intérêts engagés dans la lutte, et à la conviction morale et spontanée de tous ces vaillants hommes, volontairement en-

gagés dans le conflit dont ils se sentent tous responsables devant Dieu et devant leur conscience.

Quant au soin des blessés, quant au progrès immense de l'humanité dans cet ordre, il faut lire le livre que vient de publier, à Paris même, un Américain bien connu et estimé de tant de Français. Sous un titre modeste (1) ce volume cache des trésors de consolation et d'admiration. Il n'existe peut-être aucun ouvrage au monde qui rende mieux compte des merveilles que peut accomplir l'initiative unie à la discipline; aucun qui apprenne mieux ce que peut faire une nation virilement inspirée par la religion et la liberté, sérieusement élevée à l'école de l'effort spontané et de la confiance en soi. A côté de la lutte perpétuelle du dévouement individuel contre la

(1) *La commission sanitaire des États-Unis, son origine, son organisation et ses résultats, avec une notice sur les hôpitaux militaires aux États-Unis et sur la réforme sanitaire dans les armées européennes*, par Thomas W. Evans. Paris, Dentu 1863.

routine bureaucratique, on y rencontre d'admirables et toutes nouvelles inventions de l'industrie humaine et de la générosité chrétienne pour soulager d'héroïques souffrances. Soixante millions de francs recueillis par des collecteurs volontaires, tant d'autres millions d'objets en nature préparés ou récoltés par les femmes américaines; toutes ces ressources mises en œuvre avec autant de bon sens que de présence d'esprit, par une armée de médecins, de légistes, de ministres de la religion, de négociants, d'étudiants, tous empressés de prodiguer leur temps, leur dévouement, leur intelligence, au service de leurs proches; tous distribuant indistinctement ces bienfaits aux amis comme aux ennemis couchés côte à côte dans les mêmes ambulances, sur le même lit de douleur : voilà certes un tableau qui fait honneur à la race humaine, et par dessus tout à la race américaine : mais aussi un spectacle qui remplit le cœur des émotions les plus douces et les plus pures. On bé-

nit Dieu de ce progrès incontestable, de ces angoisses épargnées, de ces larmes essuyées, de toutes ces misères soulagées par une inspiration qu'il doit être assurément permis de faire remonter jusqu'à lui (1).

A la vue de cette réunion des vertus militaires et civiles au sein d'une même nation, n'avions-nous donc pas raison d'affirmer que le peuple des États-Unis a gagné le droit d'être placé au premier rang des grands peuples modernes ? Cette grandeur sera encore longtemps contestée et détestée ; mais chaque jour elle devra être plus chère aux cœurs généreux, aux cœurs vraiment chrétiens, pour avoir été définitivement fondée sur le plus grand acte de l'histoire contemporaine, sur l'abolition de l'esclavage chez les chrétiens. Oui, comme l'a dit à la Chambre

(1) M. le docteur Evans, bien que dévoué à la cause du Nord, rend pleine justice aux essais analogues qui ont manifesté le zèle et le dévouement des Sudistes pour les intérêts matériels, moraux et religieux de leurs armées.



un honnête homme dont le cœur et le talent savent conquérir la sympathie de ceux même qui ne partagent pas toutes ses opinions : la victoire du Nord, ayant pour résultat la disparition de l'esclavage, c'est la page d'honneur du dix-neuvième siècle (1)!

Oui, l'esclavage est aboli, et il ne renaîtra plus jamais là où il a été une fois aboli. Aucun homme ne se trouvera assez fort en Amérique pour courber de nouveau le nègre affranchi sous le fer et le fouet, comme l'a fait le premier consul Bonaparte aux Antilles. Il est bon d'y insister, d'y revenir sans cesse ; car si personne, en France du moins, ne veut plus être compté aujourd'hui parmi les apologistes de la servitude des noirs, il n'y a pas si longtemps que des hommes, appelés à siéger alors et depuis parmi les élus de la nation, défendaient ouvertement et moyennant salaire l'esclavage colonial.

De ce bienfait accompli, c'est moins encore

(1) M. Eugène Pelletan, *Moniteur* du 16 avril 1863.



les noirs eux-mêmes qu'il faut féliciter que les blancs, asservis par la possession des noirs aux plus honteuses passions et aux plus honteux sophismes dont l'humanité puisse être infectée (1). C'est à ceux-ci surtout que l'on a rendu, malgré eux, le service le plus signalé et le plus pressant. Mais c'est encore le genre humain et la chrétienté tout entière qu'il faut féliciter. Grâces soient donc rendues au Tout-Puissant de ce qu'une jeune et grande nation, une nation chrétienne, a pu extirper de son sein cette monstrueuse institution qui substitue le troupeau à la famille. Sous quel amas de préjugés coupables, de mensonges intéressés, de casuistique immorale ne faut-il pas qu'un cœur humain soit écrasé, pour ne pas bondir de joie à la

(1) « En commençant j'étais ému du sort des opprimés, de cette pauvre race qui a fait la fortune de ceux qui perpétuent sa misère : en finissant je me prends à plaindre les oppresseurs, je les conjure d'avoir pitié d'eux-mêmes. »  
AUGUSTIN COCHIN, *Abolition de l'esclavage*.

seule pensée d'une révolution si salutaire, pour ne pas comprendre, bénir et répéter l'*Alleluia* de toutes ces âmes délivrées! « Si l'esclavage n'est pas un mal, disait Lincoln, rien n'est un mal. » Et d'ailleurs quelle âme chrétienne pourrait méconnaître dans ce grand drame le bras d'un Dieu vengeur, et à côté de cette vengeance divine, l'empire et la victoire de la prière! Car ils ont prié, ces esclaves. Ce ne sont pas des idolâtres ou des sauvages : ce sont des chrétiens asservis à d'autres chrétiens. Ils ont donc prié : et Dieu les a exaucés. « Il y a un lieu, » disait Burke, le plus grand des modernes, en parlant aux pairs d'Angleterre des victimes de la tyrannie des vassaux de la Compagnie des Indes, « il y a un lieu où des mains innocentes et laborieuses, enchaînées et broyées par la servitude, sont pourvues d'une force irrésistible. Quand elles sont levées pour implorer le ciel contre leurs oppresseurs, il n'y a point de citadelle qu'elles ne puissent arracher de ses fondations ;

il n'y a pas de vengeance que ces mains toutes-puissantes ne puissent faire descendre sur nos têtes. Il y a là de quoi trembler. Messieurs, pensez-y bien (1). »

Oui, comme l'a dit l'immortel Lincoln dans son langage simple et sensé, au milieu des sérénades et des illuminations qui accompagnèrent la promulgation de ce grand acte : « La patrie américaine vient de donner un beau spectacle au monde (2). » Oui, il avait raison, aucun spectacle ne pouvait être plus beau. Aux yeux de l'avenir, ce sera, avec l'abolition de la traite imposée au monde par l'Angleterre, la principale conquête de la civilisation contemporaine, son titre de rédemption et d'éternel bonheur.

Il aura donc disparu pour toujours ce cod

(1) Accusation contre Warren Hastings à la Chambre des Pairs, 5<sup>e</sup> jour, 17 février 1788.

(2) Voir l'excellent article de M. Louis Reybaud dans la *Revue des Deux-Mondes*, intitulé : *La guerre d'Amérique et le marché du coton*.

infâme et ce régime social qui, en écartant toute exagération comme toute déclamation, et en faisant la part des exceptions heureuses comme des atrocités exceptionnelles, réduisait quatre millions d'êtres humains à vivre privés de tout mariage régulier, du droit d'ester en justice; qui érigeait pour eux l'instruction en crime; qui les assimilait à des animaux plus ou moins bien traités, selon leur valeur; qui condamnait les femmes à la promiscuité, les époux, les parents et les enfants à des séparations déchirantes; qui les exposait tous, à tout âge et de tout sexe, à des châtimens dont l'ignominie n'était surpassée que par la cruauté!

Je renvoie à l'ouvrage capital de M. Cochin, sur *l'Abolition de l'esclavage*, tous ceux qui éprouveraient le besoin de réfuter les lieux communs des apologistes de la servitude, sur le prétendu bonheur des nègres, sur la prétendue vertu des négriers ou des blancs livrés aux terribles tentations de l'omnipotence, sur la pré-

tendue impossibilité du travail libre dans certaines régions, sur la prétendue impossibilité d'y produire le sucre et le coton sans l'esclavage, sur les prétendus désastres qui devaient suivre partout l'émancipation.

Je ne veux m'arrêter un instant que sur un seul des points qui troublent quelquefois les bons esprits, sur l'infériorité supposée de la race noire. Sans doute, elle n'est pas destinée à prendre le premier rang parmi les races humaines ; mais tout ce qui se passe en Amérique montre que les noirs affranchis sont parfaitement capables de pratiquer les devoirs de la vie chrétienne et sociale, comme aussi de devenir les serviteurs libres et actifs du public et de l'État. Ils ont tout d'abord montré qu'ils étaient capables de se battre, mais de se battre en connaissance de cause et pour la cause qui était la leur. C'est en vain que le Sud a essayé d'armer ses esclaves et de les conduire au combat comme au travail forcé. « J'ai entendu dans ma vie, »

disait tout récemment le président Lincoln, avec cette bonhomie ironique qui caractérisait souvent ses discours, « j'ai entendu bien des arguments destinés à prouver que les nègres sont faits pour la servitude, mais s'ils consentent à se battre pour que leurs maîtres les retiennent dans l'esclavage, ce sera le meilleur argument de tous ceux que j'aie jamais connus. Celui qui se battra pour cela méritera à coup sûr de rester à jamais esclave. Quant à moi, je crois que tout homme a le droit d'être libre ; cependant, je permettrais volontiers aux noirs qui aimeraient à être esclaves de le rester ; j'irai même jusqu'à permettre aux blancs qui vantent et envient la condition des esclaves de le devenir. » Mais cet essai, dont se moquait ainsi Lincoln, ne réussit nulle part, tandis que le Nord a formé, avec des noirs affranchis, d'excellents régiments, parfaitement disciplinés et aussi intrépides que les régiments noirs au service de l'Angleterre ou les compagnons de l'héroïque



Toussaint Louverture (1). Le parti de l'émancipation n'a jamais produit d'argument plus irréfutable ni de résultat plus décisif. On peut y compter ; ces bras qui ont manié le sabre et la baïonnette sous le drapeau de la liberté ne retourneront plus jamais à d'indignes entraves, et ces soldats improvisés ont révélé par leur exemple à la race dont ils sortent le secret de sa force en même temps que de son droit.

(1) Le *Daily-News* du 24 mars 1864 publie un récit très-curieux sur l'effet produit par le premier régiment noir qui parut dans les rues de New-York. Il avait été levé par un club de cette ville, *The Union League Club*. Au moment de partir pour le théâtre de la guerre, il reçut ses drapeaux des mains d'une réunion de dames appartenant à la meilleure société de New-York. « Lorsqu'il parut dans Broadway, musique en tête et drapeaux déployés, l'enthousiasme fut au comble ; les négresses et les mulâtresses fondaient en larmes : des milliers de bras noirs agitaient des mouchoirs blancs sur toute la ligne que le regard pouvait embrasser : « Que pensez-vous de cela ? » entendis-je dire par un homme de couleur à son voisin qui répondit : « Je l'aime, je l'aime, et je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour en être témoin. »



Pour entamer cette grande œuvre, aujourd'hui si merveilleusement accomplie, la Providence s'est servie d'instruments en apparence aussi obscurs que faibles et insignifiants. Nous n'oublions certes pas les grands écrivains et les grands orateurs qui ont allumé au profit de l'émancipation des noirs la flamme de leur éloquence, ni ce Channing, dont la noble mémoire reçoit un nouvel éclat du triomphe de la cause qu'il a si bien servie; ni ce généreux et infatigable Sumner, assommé en plein Sénat par un collègue brutal, aux applaudissements enthousiastes de tout le Sud, et qui se trouve aujourd'hui récompensé de ses labeurs, de ses épreuves et de ses nobles cicatrices (1); ni ce Théodore Parker qui célébrait le mariage de deux esclaves fugitifs, en donnant pour ca-

(1) On sait qu'une souscription fut ouverte dans le Sud, pour offrir à l'auteur de ce grossier outrage, une cravache ou gourdin d'honneur, avec cette inscription : *Hit him again!* ce qui peut se traduire : Recommencez.

deau de noce au mari une bible et une épée.  
« Voici, disait-il, pour vous apprendre à servir Dieu avec votre femme, et voici pour la défendre contre tout homme qui revendiquerait le droit de la soumettre à sa luxure et à son fouet. »  
Mais ce qui nous touche surtout, c'est de penser que le mouvement irrésistible qui triomphe aujourd'hui en Amérique de tant d'obstacles et de tant d'orages a été surtout l'œuvre d'une romancière et d'un pendu. Le roman, la *Case de l'oncle Tom*, tout le monde parmi nous l'a lu, et presque tout le monde l'a admiré, mais nul ne se doutait qu'il en sortirait une révolution triomphante et légitime. Le supplice a passé bien plus inaperçu que le roman. C'est à peine si quelques-uns se sont intéressés à ce vieux John Brown, si odieusement calomnié, qui acheva une carrière aventureuse, mais honnête, en expiant sur la potence le crime d'avoir voulu, en provoquant une poignée de noirs virginien à l'insurrection, signaler au monde l'horreur de la servitude

américaine. Ceux qui l'ont immolé, le 2 décembre 1859, ont cru alors que tout était fini. C'était juste le contraire, tout allait commencer. Il n'y avait de fini que la scandaleuse impunité de leur domination homicide.

### III

Mais on m'arrête. J'entends d'ici les murmures et les interruptions de toute cette foule trop nombreuse, foule ignorante et séduite, qui s'en va répétant, avec une crédulité inqualifiable, qu'il ne s'est jamais agi d'esclavage dans la lutte entre le Nord et le Sud, que la guerre n'a été amenée que par des questions de tarif ou d'indépendance locale, provinciale et municipale !

Il faut plaindre l'ignorance du vulgaire qui répète de bonne foi ces puérités ; mais on ne saurait assez flétrir l'hypocrisie de ceux qui, connaissant les faits, osent nier, devant l'Europe, que le maintien de l'esclavage ait été le

premier et, à vrai dire, l'unique mobile de l'insurrection.

Vous prétendez, leur dirais-je, qu'il n'est pas question d'esclavage. J'affirme qu'il n'est question que de cela, et je crois qu'il suffirait de dix minutes, devant une assemblée de juges impartiaux, pour le démontrer sans réplique.

Est-il vrai, oui ou non, que, l'élève du bétail humain ayant remplacé avec avantage la traite interdite par l'Angleterre, le nombre des esclaves avait, dans les États du Sud, quadruplé de 1787 à 1860, et s'était élevé de 700 mille à près de 4 millions (1)?

Est-il vrai, oui ou non, que le Sud, bien loin de travailler à l'émancipation graduelle de cette foule croissante d'esclaves, n'a cessé de resserrer les mailles du filet de la servitude, en l'aggravant par un code pénal qui a été justement défini l'un des monuments les plus terribles de scéléra-

(1) Chiffre exact des deux recensements : 1787; 687,897.  
— 1860; 3,953,751.

tesse préméditée dont le monde ait jamais été témoin? Est-il vrai, oui ou non, que notamment les lois rendues par la Géorgie en 1829, par l'Alabama et la Louisiane en 1830, par la Caroline en 1839, par la Virginie en 1849 (1), punissaient de la peine du fouet pour les gens de couleur, de l'emprisonnement et de l'amende pour les blancs, le délit d'avoir donné un enseignement quelconque aux noirs libres comme aux noirs esclaves, afin que le noir même affranchi quant au corps, restât à jamais asservi par l'âme?

Est-il vrai, oui ou non, que, non content de maintenir ce qu'il appelait l'*institution* de l'esclavage, le Sud s'est appliqué à le propager par tous les moyens; que la conquête et l'usurpation du Texas en 1835, les violences commises dans le Kansas, en Californie et dans tant d'autres territoires nouvellement annexés, ont été l'œu-

(1) C'est en vertu de cette loi que, depuis 1850, une jeune dame blanche a été condamnée à la prison pour avoir appris l'alphabet à des esclaves.

vre exclusive des flibustiers esclavagistes, enivrés par la vision d'un vaste empire, fondé sur l'esclavage, et qui s'étendrait, selon l'expression d'un de leurs orateurs, du tombeau de Washington aux palais de Montezuma ?

Est-il vrai, oui ou non, que la rupture, *exclusivement* préparée par les exigences toujours croissantes du Sud quant à la poursuite des esclaves fugitifs, *exclusivement* provoquée par l'agression du Sud, ayant enfin éclaté, elle n'a été justifiée dans les manifestes officiels des États confédérés que par des considérations *exclusivement* empruntées au danger que courait, selon eux, le maintien de l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que l'hostilité du Nord contre l'esclavage soit le *seul* grief invoqué dans le manifeste de la Caroline du Sud du 20 décembre 1860 (1), dans celui de l'Alabama, du 11

(1) On lit dans ce manifeste que les Caroliniens prennent les armes parce qu'on a élu pour président des États-Unis un homme dont les opinions et les desseins sont con-



anvier 1861, dans celui du Texas, du 1<sup>er</sup> février 1861, dans celui de la Virginie, du 17 avril 1861 (1)? et sans qu'il y ait dans tous ces documents un mot, un seul mot des contestations sur le tarif ou d'aucune autre question industrielle ou politique?

Est-il vrai, oui ou non, que dans le débat suprême, qui a immédiatement précédé la rupture, dans les procès-verbaux de la commission dite des *Trente-Trois*, qui a siégé du 11 décembre 1860 au 14 janvier 1861, il n'y ait pas un mot, pas un seul mot, sur les tarifs ou sur les impôts,

traires à l'esclavage, et parce qu'on a prêché dans les États du Nord contre l'esclavage comme contre un péché.

(1) J'emprunte ces dates d'abord au très-solide et utile travail de M. Henry Moreau : *la Politique française en Amérique*, Dentu, 1864; puis à deux publications anglaises aussi intéressantes qu'instructives : le discours du Rév. Joseph Parker à Manchester, le 5 juin 1863; et la lecture de M. Ernest Jones, *on American war and American slavery* à Ashton, le 16 novembre 1863. Voir aussi les articles de M. H. de la Combe sur le Mexique et les États-Unis dans le *Correspondant* d'octobre et novembre 1862.

et que tout y roule uniquement sur le maintien et les garanties de l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans l'ultimatum présenté par Jefferson Davis au nom des États du Sud, il demande formellement que la propriété de l'homme par l'homme, *property in slaves*, soit assimilée, dans toute l'étendue des États-Unis, à toute autre propriété et déclarée inviolable ?

Est-il vrai, oui ou non, que dans la nouvelle constitution que se sont donnée les États confédérés, après avoir consommé leur disjonction, il y ait trois clauses expresses et solennelles destinées à sanctionner et à perpétuer l'esclavage ?

Est-il vrai, oui ou non, que l'insurrection ait suivi exactement la frontière de l'esclavage ; que son intensité ait été si exactement proportionnée à l'intensité de l'esclavage lui-même ; que, par exemple, en Virginie, dans le principal et le plus célèbre des États confédérés, toute la portion de l'État où la richesse foncière se base

sur des haras de noirs (*the slave breeding part*), ait pris les armes, tandis que la portion où la propriété s'exploite par le travail libre (*the free labour part*) n'a pris aucune part à la guerre?

Est-il vrai, oui ou non, que depuis le commencement de la guerre et après leurs premiers succès, le langage publiquement et officiellement tenu par les orateurs et les écrivains du Sud a proclamé plus que jamais la nécessité absolue et la légitimité éternelle de l'esclavage? Que cent ministres des différentes sectes, réunis en conférence dans la capitale de la nouvelle Confédération, à Richmond, ont déclaré que « l'abolition de l'esclavage était une usurpation commise au détriment des plans de Dieu? » Que le *Richmond Enquirer*, le *Moniteur* de la Confédération, du 28 mai 1863, a imprimé ces paroles : « Aux trois régimes de la devise républicaine, à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, nous entendons expressément substituer l'esclavage, la subordination et le gouverne-

« ment. Il y a des races nées pour servir, comme  
« il y a des races créées pour gouverner. Notre  
« Confédération est un missionnaire envoyé de  
« Dieu pour rétablir ces vérités dans les na-  
« tions? » Qu'un autre journal virginien, *the*  
*Southside Democrat*, s'exprime en ces termes  
qui rappellent un langage que nous avons trop  
souvent entendu de ce côté de l'Atlantique de-  
puis 1848 : « Nous détestons tout ce qui porte  
« l'épithète de *libre*, jusques et y compris les  
« noirs libres; nous détestons le travail libre, la  
« société libre, la pensée libre, le libre arbitre,  
« les écoles libres? » Enfin, est-il vrai, oui ou  
non, que le vice-président de la nouvelle Con-  
fédération, Stephens, dans son discours du 21  
mars 1861, à Savannah, a expliqué ainsi qu'il  
suit le but et l'esprit de cette Confédération :  
« Notre constitution a réglé pour toujours l'ins-  
« titution particulière qui a été la cause immé-  
« diate de la rupture et de la révolution. Elle  
« déclare que l'esclavage africain, tel qu'il existe

« chez nous, est l'état propre au noir dans notre  
« civilisation. Notre gouvernement est fondé sur  
« cette grande vérité morale et physique, que  
« le noir n'est pas l'égal du blanc, et que l'es-  
« clavage est son état naturel. Notre Confédé-  
« ration se constitue ainsi sur une base stricte-  
« ment conforme aux lois de la nature et aux  
« décrets de la Providence. C'est en conformant  
« le gouvernement et tout le reste à la sagesse  
« éternelle des lois du Créateur que l'on sert le  
« mieux l'humanité. C'est pourquoi nous avons  
« fait de la pierre qu'avaient rejetée nos pre-  
« miers architectes, la pierre angulaire de notre  
« nouvel édifice. »

Ces hideux blasphèmes ont été entendus par Dieu : enregistrés au livre de ses justices ; ils n'ont pas tardé à recevoir un châtement trop mérité.

On remarquera l'identité presque absolue du langage officiel de ce second personnage de l'insurrection avec celui du misérable assassin de

Lincoln, dont je suis à mille lieues de vouloir imputer le crime aux Confédérés, mais qui n'en a pas moins arboré leur drapeau, leurs principes et leur phraséologie. Dans la lettre de novembre 1864, où il annonce le projet de risquer sa vie pour attenter à la personne du chef des abolitionnistes, il écrit ces mots : « Je regarde  
« l'esclavage des noirs comme l'une des plus  
« grandes bénédictions, pour eux et pour nous,  
« que Dieu ait jamais accordée à une nation  
« protégée par sa grâce (1). »

On voit donc que les esclavagistes transatlantiques ont laissé à leurs partisans en Europe le soin de déguiser leur cause, en la représentant

(1) Voici le texte original de ce passage de la lettre de Booth, inexactement traduit par la plupart de nos journaux :

« This country was formed for the white, not for the black man. And looking upon African slavery from the same standpoint held by the noble framers of our constitution, I, for one, have ever considered it one of the greatest blessings (both for themselves and us) that God ever bestowed upon a favoured nation. »



comme étrangère au maintien de l'esclavage. Ils ont dédaigné cette naïveté ou cette hypocrisie ; ils ont montré le fond de leur cœur et dit la vérité avec une cynique éloquence.

On insiste sur le dédain que les gens du Nord témoignent en toute circonstance aux noirs libres qui résident parmi eux , et on cite , à l'appui de cette objection, des anecdotes plus ou moins sérieuses. Tenons-les toutes pour vraies. Qu'en résultera-t-il? Que chez une portion de la population du Nord, les mœurs ne sont pas à la hauteur des lois, et que le Nord a eu, lui aussi, quelque chose à expier. Le temps seul peut amener des changements désirables dans cet ordre, et le temps lui-même produira difficilement une fusion complète entre deux races si distinctes. Les plus négrophiles diront probablement toujours comme tel Français ami des noirs : « Nous les voulons bien pour frères, « mais pas pour beaux-frères. » En attendant, les lois du Nord garantissent aux noirs tous les



droits, toutes les libertés civiles et politiques dont jouissent les blancs; et c'est pour maintenir ces lois, ou plutôt pour les modifier dans l'intérêt des noirs, pour arracher quelques pauvres noirs fugitifs aux serres de leurs maîtres, que le Nord a couru les chances d'une guerre terrible qui l'a mis à deux doigts de sa perte. D'ailleurs, si les nègres sont si maltraités, si malheureux dans le Nord, comment se fait-il qu'on n'ait jamais entendu parler d'un seul noir qui voulût quitter le Nord pour le Sud? tandis que chaque jour on voyait s'enfuir les nègres du Sud vers le Nord, et qu'il fallut, pour les arrêter et les ramener dans le soi-disant paradis des noirs, les lois odieuses contre les fugitifs qui ont produit, avec la guerre civile, la ruine providentielle de l'*institution particulière*.

Tout peut se résumer d'ailleurs en deux simples interrogations. Si, dans la guerre qui vient de se terminer, le Sud avait été victorieux, peut-on supposer que l'esclavage eût été aboli par les

vainqueurs ? Non, les plus audacieux n'oseraient le soutenir. Mais c'est le Nord qui a vaincu, et ce vainqueur n'a-t-il pas décrété l'abolition et n'est-il pas résolu à la maintenir ? Oui. C'en est assez pour trancher la question aux yeux des gens de bonne foi (1).

Ce qu'il faut admettre, c'est que, au début de la guerre, l'abolition n'était point dans le programme du Nord. L'émancipation immédiate et absolue n'a été résolue que depuis que la marche des événements et surtout l'imprudente outre-

(1) Il me paraît inutile d'insister sur les mesures prises, depuis le commencement de la guerre, par le président Lincoln et les États du Nord pour abolir la législation contre les esclaves fugitifs, pour abolir graduellement l'émancipation dans les États et les territoires successivement occupés par les armées du Nord ou nouvellement organisés. L'intérêt de ces détails disparaît devant ces deux actes décisifs : en droit, l'abolition pure et simple, totale et irrévocable, de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis ; en fait, l'incorporation de *cent cinquante mille* nègres, la plupart anciens esclaves, dans les armées de la République.

cuidance du Sud, enivré par ses premières victoires, ont fait éclater à tous les yeux que le maintien de l'esclavage était la source du mal politique et social dont la guerre civile avait révélé toute l'intensité.

Or donc, c'est ici qu'il faut admirer l'action directe, mystérieuse et imprévue de la Providence. Elle a fait aboutir la guerre civile à un résultat auquel personne ne songeait en la commençant ; elle s'est servie de la main même des coupables pour provoquer et nécessiter le châtiement qui leur était dû.

Où, c'est ici qu'il faut bien adorer le doigt de Dieu !

Comment le méconnaître dans ce prodigieux concours de circonstances, où tout révèle une conduite des affaires humaines supérieure à tous les calculs et à toutes les volontés des hommes ?

Si les gens du Sud avaient usé d'une modération ou d'une prudence élémentaire, l'esclavage serait encore debout, et peut-être eût-il

encore duré pendant des siècles. Jamais le Nord n'a prétendu imposer l'émancipation immédiate ni même graduelle, au Sud. Bien loin de là, le Nord avait fait au Sud des concessions excessives, coupables même, en votant, en appliquant les lois sur l'extradition des fugitifs (1). Aucun tempérament, aucun ménagement ne lui a coûté.

On sait assez que ce n'est pas le Nord qui a commencé la guerre ; on sait qu'il ne l'a soutenue qu'à son corps défendant. A l'exception du seul Brown, les plus ardents parmi les abolitio-

(1) Dans l'*Histoire romaine à Rome*, de notre regrettable confrère, M. Ampère, livre d'une lecture fort opportune en ce temps de césarisme historique, je trouve le passage prophétique que voici : « On voit quelle était la modération de Tibérius Gracchus ; il poussait les ménagements presque jusqu'à l'iniquité. C'est précisément ce qu'avaient fait les États-Unis du Nord, en protégeant l'esclavage du Sud, par la loi des fugitifs. Les aristocrates se montrèrent tout juste aussi reconnaissants que l'ont été les États-Unis du Sud. Les aristocrates furent cruellement punis d'avoir repoussé des concessions excessives, et il pourra se faire que les États du Sud, qui ont agi de même ne soient pas moins sévèrement punis. » T. IV, p. 284.

nistes du Nord n'avaient jamais employé ou invoqué d'autres armes que la persuasion, la prédication, la presse, la propagande pacifique, morale et intellectuelle. Les gens du Sud, au contraire, en ont toujours appelé à la force, à la violence, à la guerre. Même avant la guerre, ils ont partout et toujours pris l'initiative de la violence. Répétons-le, il ne leur fallait qu'une dose bien faible de modération pour donner une durée indéfinie à leur crime. Ils ne l'ont pas voulu. Ils ont toujours poussé tout à outrance. Quand le compromis du Missouri, en 1820, eut tracé sur le sol de la grande république une ligne de démarcation entre la servitude et la liberté, en leur garantissant au midi de cette ligne la paisible position de cette honteuse propriété, cela ne leur a pas suffi. En 1850, ils ont exigé et obtenu la loi atroce qui autorisait la chasse aux esclaves fugitifs, jusque dans les États libres ; cela encore ne leur a pas suffi. Il leur a fallu obtenir de plus, en 1859, dans le fameux

procès de Dred Scott, un arrêt de la Cour suprême qui reconnût à tout propriétaire d'esclaves le droit de transporter ses esclaves dans toute l'étendue du territoire de la République (1).

En gagnant ce fameux procès ils ont, Dieu merci, perdu celui de l'esclavage. Aveuglés par leur égoïsme cupide, ils se sont jetés eux-mêmes dans l'abîme; à force d'exigences et de violences, ils ont fini par contraindre leurs trop dociles, leurs trop complaisants concitoyens à leur tenir tête et à les écraser.

Ils ont notoirement préparé, effrontément annoncé et spontanément déclaré la guerre civile

(1) Dred Scott était un esclave qui, amené par son maître dans l'État libre de l'Illinois, réclama sa liberté au nom de la loi de cet État qui interdisait l'esclavage sur son territoire. Déclaré libre par la Cour locale, il fut, sur appel, restitué à son maître, avec sa femme et ses enfants, par arrêt de la Cour suprême, rendu sous la présidence du chef de justice Taney, arrêt qui déclara que les Africains n'ont aucun droit civil ni légal. On remarque que l'Illinois, qui fut le théâtre de cette iniquité, est précisément l'État d'où est sorti Lincoln, le destructeur de l'esclavage.



dont ils ont été victimes. Dès 1856, lors de l'élection contestée entre Frémont et Buchanan, ils annonçaient publiquement que si l'abolitionniste Frémont était élu, l'Union ne durerait pas une heure après son inauguration. Pendant les quatre années de la présidence de leur candidat Buchanan, ils substituèrent la conspiration à la provocation : maîtres du gouvernement, ayant pour ministre de la guerre des États-Unis le même Jefferson Davis qui a été depuis le président de la confédération insurgée, ils avaient tout préparé pour s'assurer un avantage déloyal dans la lutte future, en confiant le commandement des forteresses et des arsenaux de la république à des officiers esclavagistes. De là leurs premiers succès, qui ont si singulièrement séduit et trompé l'opinion européenne. Le 6 novembre 1860 la désignation des électeurs chargés de nommer un nouveau président de la République, annonce que, pour la première fois, un *républicain*, ou en d'autres termes un abolitionniste, de-



viendra chef du pouvoir exécutif. Un mois après, le 20 décembre 1860, avant un acte ou une parole quelconque du nouveau pouvoir, la Caroline du Sud leva le drapeau de la séparation, que douze autres États arborèrent à sa suite. Pendant les quatre mois qui s'écoulèrent avant l'installation de Lincoln, les États du Sud se constituèrent en convention, puis en confédération séparée, armèrent les milices locales, mirent la main sur les caisses publiques, sur les fonds fédéraux, organisèrent à leur aise la révolte. « O mes concitoyens, » leur disait l'admirable Lincoln dans son premier message du 4 mars 1861, « vous qui êtes mécontents, c'est dans vos  
« mains et non dans les miennes qu'est le sort  
« de la guerre civile ! Le gouvernement ne vous  
« attaquera pas. Il n'y aura de conflit que si  
« vous êtes les agresseurs. Vous n'avez pas un  
« serment, enregistré au ciel, qui vous oblige  
« de nous détruire, tandis que moi j'ai prêté le  
« serment le plus solennel de conserver, de

« protéger, de défendre l'Union (1). » A ce touchant, à ce généreux appel, les hommes du Sud répondirent en donnant le signal de la guerre impie où, par un jugement de Dieu, ils ont trouvé la ruine de leur cause déshonorée.

La législature américaine n'a pas attendu la fin de la guerre pour décréter l'abolition du crime. Sur la proposition du président Lincoln et à la majorité requise pour changer la constitution des États-Unis, elle a introduit dans cette constitution un amendement portant que toute servitude volontaire ou involontaire cessera d'exister aux États-Unis.

Lincoln et le congrès appellent ainsi la bénédiction céleste sur les drapeaux de l'Union : et Dieu répond du haut des cieux à cet appel, à ce retour fait aux lois éternelles. La guerre qui se traînait depuis quatre ans en alternatives douloureuses et incertaines, change tout à coup de ca-

(1) Voir le texte complet de ce long et admirable discours dans le livre de M. Cochin, t. II, p. 487.

ractère. Un souffle nouveau, un souffle invincible enflamme les généraux et les soldats du Nord. La marche de leurs armées devient irrésistible. La fortune des combats, capricieuse jusque-là, ne cesse plus de sourire à ce grand peuple libre qui vient de décréter l'affranchissement irrévocable de quatre millions d'esclaves. La stratégie, jusque-là toujours supérieure, des chefs sudistes, devient impuissante. Le cercle de fer, formé par les forces du Nord, se resserre et se ferme enfin complètement autour du foyer de la rébellion. Cette rébellion naguère si fière et si forte, chancelle éperdue. Tout se trouble et se confond autour d'elle. Enfin se lève le jour de la justice ; la catastrophe éclate, Richmond est pris ; le Sud est foudroyé. Dieu ratifie le décret du congrès par la victoire, une victoire aussi complète qu'imprévue, une victoire irrévocable.

Oh Providence ! généreuse, lumineuse et ingénieuse Providence ! C'est un régiment nègre

qui entre le premier dans la capitale des insurgés, dans ce Richmond si longtemps imprenable. Ces noirs méprisés, émancipés par la victoire, marchent en tête de l'armée libératrice ; ils sont salués par les acclamations de leurs frères, des noirs esclaves qu'ils viennent délivrer et mettre à leur niveau. Vont-ils venger les injures séculaires de leur race et les leurs ? Vont-ils assouvir aux dépens des blancs et des blanches le ressentiment des crimes et des infamies inséparables de l'esclavage, que leurs pères et leurs frères, leurs mères et leurs sœurs ont si longtemps subis ? Non, non ; pour comble de bonheur et d'honneur, ces esclaves d'hier pénètrent dans la capitale des esclavagistes, ils s'en emparent, ils en deviennent et en demeurent les maîtres, et pas l'ombre d'un excès, pas l'ombre d'une représaille ne vient ternir leur victoire ! J'en atteste l'histoire : le soleil n'a jamais éclairé un plus grand, un plus consolant spectacle.

#### IV

Est-il besoin, après tout ce qui précède, de réfuter longuement la prétention manifestée par les apologistes du Sud de voir dans leurs clients les représentants du droit fédéral, de la cause des petits États, et même de cette décentralisation qui commence à trouver faveur au sein de la démocratie européenne. Je déclare, quant à moi, que si cette prétention était fondée, si comme l'a dit un jour le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Russell, avec son imprudence proverbiale, s'il était vrai que le Sud combattît pour l'*indépendance* et le Nord

pour la *domination*, le Sud n'aurait pas de partisan plus décidé, plus sympathique que moi. Je suis convaincu que les amis et les défenseurs de la liberté doivent favoriser partout dans le monde, la cause des petits États, si récemment et si noblement défendue par M. Thiers au Corps législatif. La vraie grandeur d'un peuple se mesure, non par l'étendue de son territoire et le chiffre de sa population, mais par sa liberté et sa moralité. Or, l'histoire démontre malheureusement que, sauf la seule exception de l'Angleterre, la liberté des peuples décroît et dépérit en raison directe de l'accroissement de leur territoire et de leur population. L'intelligence et la moralité publique suivent la même proportion. Je souhaite et j'espère que les États-Unis donneront, comme l'Angleterre, un nouveau démenti à ce cruel résultat des enseignements du passé, et montreront que la liberté peut co-exister avec la grandeur matérielle. Mais, au risque de faire frémir ceux d'entre les Américains avec lesquels



je sympathise le plus, j'avoue que je redoute pour eux les périls de la centralisation, de l'unité et de l'indivisibilité, qui sont les bases naturelles du despotisme monarchique ou militaire. En réservant toute question de droit, et sans approuver aucune rébellion, je verrais donc non-seulement sans effroi et sans douleur, mais avec confiance et satisfaction, la division de l'immense étendue de la république actuelle en plusieurs États d'une étendue inégale, mais également libres, également républicains, également chrétiens.

La liberté américaine ainsi divisée en plusieurs foyers de vie, de pensée et d'action, aurait de bien autres garanties de durée, et n'en exercerait que mieux, sur le reste du monde, une influence aussi féconde et salutaire que celle des immortelles peuplades de la Grèce antique ou des républiques chrétiennes et municipales du moyen âge.

Mais il y a quelque chose qui parle plus haut



dans tout cœur honnête que les expériences de l'historien, que les défiances ou les préférences du politique ; c'est la justice, c'est l'humanité.

Est-ce pour défendre la justice et l'humanité que les États du Sud ont rompu le lien fédéral qui les incorporait à la grande république américaine ? Non, certes ; c'était pour fouler aux pieds l'une et l'autre. A défaut du droit général, du droit naturel, avaient-ils au moins un droit ou même un prétexte légal pour s'insurger ? Non, mille fois non. La constitution primitive des colonies insurgées, de novembre 1777, garantissait la souveraineté absolue de chaque État nouveau, et se bornait à établir une fédération de républiques indépendantes. Mais la constitution en vigueur, celle faite en 1789 par Washington et par des hommes qui « osèrent restreindre la liberté parce qu'ils étaient sûrs de ne pas vouloir la détruire (1), » a substitué à cette collection de souverainetés, absolument indépen-

(1) Tocqueville.

dantes, un peuple, un seul et unique peuple, non pas centralisé et uniformisé comme le nôtre, mais composé de divers États, tous astreints, au dedans comme au dehors, à l'obéissance stricte envers certaines obligations fixées par le pacte fondamental. Jamais il n'a été prévu ou admis par personne que ce pacte pût être rompu au gré d'une seule des parties contractantes. Aucun peuple, aucun État, aucune communauté ne saurait subsister si chacun de ses membres pouvait se séparer à volonté et sans provocation du corps social. En admettant, dans toute sa périlleuse étendue, le droit moderne, tel qu'il a été proclamé de part et d'autre, dans le récent débat sur la question romaine, par M. Thiers comme par M. Rouher; c'est-à-dire le droit d'être bien gouverné, et, si on ne l'est pas, le droit de changer son gouvernement; encore faut-il prouver qu'on a été mal gouverné, qu'on a été opprimé, et opprimé de façon à rendre la rupture du lien social plus nécessaire et plus lé-

gitime que son maintien. Certes, la séparation peut être légitime, comme l'insurrection, mais dans certains cas extrêmes et rares. Un cas pareil s'est-il présenté pour les États du Sud? L'évidence, la conscience universelle répondent : Non, mille fois non. Il leur est impossible à eux ou à leurs apologistes, de produire une preuve quelconque, une seule, de la plus légère atteinte portée à leur indépendance.

Où sont leurs griefs, leurs douleurs, leurs souffrances? On peut les mettre au défi de citer un droit violé, un bien spolié, une liberté étouffée ou seulement amoindrie. Oui, laquelle? Est-ce la religion? non! La presse? non! L'association? non! L'élection? non! L'éducation? non! La propriété? non, pas même la propriété de l'homme par l'homme, jusqu'à ce que, par trois ans de révolte et de guerre civile, ils aient en quelque sorte contraint les autorités légitimes et souveraines de la république à en décréter l'abolition.

Rien, absolument rien, dans l'histoire des relations du Nord avec le Sud, ne ressemble, même du plus loin, à ces mesures violentes et oppressives contre la liberté de la foi, de la prière et de l'enseignement qui ont contraint les sept cantons catholiques de Suisse à former, il y a vingt ans, le *Sonderbund*, si injustement, si lâchement, si misérablement écrasé en 1847. Rien, absolument rien ne leur a fourni l'ombre même d'un prétexte pour briser le lien fédéral et refuser non seulement d'obéir en certains cas extrêmes aux pouvoirs légalement constitués, mais même de les reconnaître.

On a eu mille fois raison de dire qu'il fallait bien se garder d'assimiler les États qui composent l'Union à nos départements actuels ou même à nos anciennes provinces. Chacun de ces États a et doit avoir un pouvoir exécutif et deux chambres électives, une magistrature, des tribunaux, des codes à lui, une police, une administration des finances à lui, enfin une constitution

particulière, votée et sanctionnée par le peuple de chaque État. Voilà ce qui constitue le vrai fond de la liberté américaine. Or, toutes ces bases fondamentales ont-elles été respectées chez tous les États du Sud, jusqu'à ce que la guerre ait éclaté ? Il est impossible, absolument impossible de le nier. Les États du Nord n'ont ni accompli, ni essayé d'accomplir le moindre envahissement sur l'indépendance législative des États du Sud, *même en ce qui touche l'esclavage*, jusqu'à ce que la guerre eût été déclarée par le Sud.

Mais, en dehors de cette souveraineté locale et pour ainsi dire personnelle de chaque État, il y a, d'après la constitution des États-Unis, une souveraineté générale personnifiée dans le président des États-Unis, le sénat et la chambre des représentants qui siègent à Washington. Les gens du Nord ont-ils exercé cette souveraineté générale au détriment des intérêts du Sud ? Non ; et cela par une raison toute simple : parce que, jusqu'en

1861, les présidents des États-Unis et la majorité des deux Chambres ont toujours appartenu au Sud. Lorsqu'en 1861 la majorité a passé au Nord, le Nord en a-t-il usé ou abusé contre le Sud? Non, encore une fois; et l'eût-il voulu il ne l'aurait pas pu puisque le Sud l'a prévenu en commençant la guerre avant que le Nord n'eût saisi le pouvoir.

Résumons encore une fois, en deux mots, le véritable état de cette question si singulièrement méconnue ou inconnue. Les hommes du Sud voulant à *tout prix*, non-seulement maintenir, mais propager l'esclavage, avaient réussi, avec le concours de leurs amis, les démocrates du Nord, à s'assurer depuis plus de trente ans la majorité dans la législature fédérale et le choix du président quatriennal de la République. Le jour où, *pour la première fois*, par les voies les plus légales et les plus régulières, par le mouvement purement moral de l'opinion, la majorité élue des représentants du peuple et des électeurs



présidentiels leur a échappé, ce jour-là, ils ont rompu le pacte fédéral et levé l'étendard de la révolte. Ils se sont insurgés, parce qu'ils ne se sont plus senti les maîtres, et ils ne se sont plus senti les maîtres, parce qu'ils ont prévu que peut-être les autorités nées des nouvelles élections modifieraient non pas la propriété des esclaves dans les États esclavagistes, mais les lois qui autorisaient la chasse aux esclaves fugitifs *dans les États libres*. Tant qu'ils ont eu, avec la complicité des démocrates du Nord, la majorité dans le congrès et des présidents de leur bord, ils ont trouvé que l'Union était inattaquable, Quand le flot de l'opinion s'est tourné contre eux, quand ils ont compris que le Nord pourrait bien ne plus consentir à rester le complice et l'instrument de l'esclavage ; quand, pour la première fois, ils ont vu la majorité légale passer du côté des républicains ou des abolitionnistes, alors, mais alors seulement, ils ont déclaré l'Union impossible, et ils ont pris les armes pour



la déchirer. C'est absolument comme si les socialistes français avaient tiré l'épée en 1848, après l'élection du prince Louis Bonaparte à la présidence, ou en 1849, après les élections de l'Assemblée législative. C'est aussi précisément ce que voulaient faire ceux qui ont été au Conservatoire des Arts-et-Métiers, le 13 juin 1849, On sait ce que la France et le monde ont pensé de cette entreprise, dont les auteurs ont été les premières victimes et n'ont été plaints de personne.

Envoyons donc l'argument tiré de ce prétendu zèle du Sud contre le despotisme unitaire de la centralisation, envoyons-le rejoindre l'argument qui prétend faire de l'esclavage une question étrangère à l'origine de la guerre. Qu'ils aillent l'un et l'autre s'engloutir dans ces limbes où dorment ensevelies à jamais les mensonges inutiles et les sophismes confondus.

Ce qui impatiente le plus dans ces sophismes, c'est de les voir surtout répétés et propagés par les Anglais, avec un acharnement que la victoire du Nord va certainement calmer, mais qui n'en a pas moins fait injure à leur bon sens comme à leur conscience et à leur honneur national. Nulle part, on le sait, la cause du Nord n'a soulevé une inimitié plus profonde, plus universelle, plus soutenue. On se demande par quelle rancune de souverains dépossédés, par quel préjugé de caste ou quelle inimitié de famille, ils ont pu

oublier à ce point leurs propres antécédents, leurs traditions les plus invétérées, bonnes ou mauvaises. De quel front, eux qui ont lutté de toutes leurs forces contre l'insurrection coloniale qui a transformé leurs provinces en États souverains, eux qui ont réprimé avec une cruauté inexcusable le soulèvement de l'Irlande en 1798, et avec une sévérité excessive bien que légitime la révolte des Cipayes en 1858, de quel front ont-ils pu reprocher à leurs cousins d'Amérique l'énergie des moyens employés contre les insurgés du Sud, et le principe même de la guerre soutenue par les pouvoirs constitués de la République contre l'agression des confédérés? Mais surtout comment, eux, les abolitionnistes par excellence, eux dont la susceptibilité sur la question de la traite a enfanté le droit de visite et tant d'autres complications avec nous et avec toutes les nations maritimes; eux qui ont donné, avec un désintéressement inouï, le premier signal de l'émancipation de la race noire aux dépens de

leurs propres Antilles, comment osent-ils renier leur propre gloire en suspectant, en dénonçant, en décriant les motifs qui ont guidé les abolitionnistes américains ? Comment ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils s'exposent ainsi à donner raison aux détracteurs si nombreux qui les ont accusés de n'avoir entrepris l'œuvre d'émancipation que par calcul, et d'y avoir renoncé dès que le calcul s'est trouvé mauvais. Il y a là un de ces mystères douloureux que présente quelquefois l'histoire des plus grandes nations, et devant lesquels la postérité reste ébahie comme les contemporains. Espérons, du reste, qu'il ne s'agit ici que d'une aberration momentanée, et rappelons-leur cette belle page de leur propre histoire, si bien écrite par un de ces Américains qu'ils calomnient :

« D'autres nations, dit Channing, se sont acquises une gloire immortelle par la défense héroïque de leurs droits ; mais on n'avait pas d'exemple d'une nation qui, sans intérêt et au

milieu des plus grands obstacles , épouse les droits d'autrui, les droits de ceux qui n'ont d'autre titre que d'être aussi des hommes , les droits de ceux qui sont les plus déçus de la race humaine. La Grande-Bretagne , sous le poids d'une dette sans pareille, avec des impôts écrasants, a contracté une nouvelle dette de 100 millions de dollars pour donner la liberté, non à des Anglais, mais à des Africains dégradés. Ce ne fut pas un acte de politique ; ce ne fut pas l'œuvre des hommes d'État. Le Parlement n'a fait qu'enregistrer l'édit du peuple. La nation anglaise, avec un seul cœur, une seule voix, sous une forte impulsion chrétienne et sans distinction de rang, de sexe, de parti ou de communion, a décrété la liberté de l'esclave. Je ne sache pas que l'histoire rapporte un acte plus désintéressé, plus sublime. Dans la suite des âges, les triomphes maritimes de l'Angleterre occuperont une place de plus en plus étroite dans les annales de l'humanité, et ce triomphe

moral y remplira une page plus large et plus brillante... (1) »

Toutefois, si la cause du Nord et de l'émancipation de l'Amérique n'a guère rencontré que des adversaires parmi les classes dirigeantes de l'Angleterre, dans la patrie de Burke et de Wilberforce, il faut convenir qu'elle y a toujours été ouvertement et énergiquement soutenue par quelques-uns de ses orateurs et de ses hommes politiques les plus connus, et au premier rang par MM. Cobden et Bright (2). Il faut surtout reconnaître que les populations ouvrières du Lancashire et des grands centres industriels ont manifesté de vives et persévérantes sympathies pour les abolitionnistes américains.

(1) Lettre à M. Clay sur l'annexion du Texas, 1<sup>er</sup> août 1837, citée par M. Cochin, t. II, p. 449.

(2) Signalons aussi les écrits d'un éloquent professeur d'Oxford, M. Goldwin Smith, en faveur du Nord, et surtout la protestation de M. Henry Wilberforce qui, en vrai chrétien et en digne fils de son glorieux père, est resté fidèle à la bonne cause. Voir le *Weekly Catholic Register* du 13 mai 1865.



Or, ces populations sont précisément celles qui ont eu le plus à souffrir des suites de la guerre qui, en déchirant les États-Unis, a interrompu la production cotonnière. Rien de plus admirable, d'ailleurs, que l'attitude des ouvriers anglais pendant toute la durée de cette crise si fatale à la prospérité des manufactures anglaises, et qui n'a point encore cessé. Le travail des noirs aux États-Unis leur donnait du pain, en produisant la matière première de l'industrie qui faisait vivre. Ils n'en ont pas moins jamais imaginé, jamais prétendu, comme certains publicistes et certains prédicateurs, que les nègres étaient destinés par la Providence à être toujours esclaves, afin d'être les pourvoyeurs de l'industrie européenne. Jusqu'à ce que l'équilibre eût été rétablie par l'introduction de la culture du coton en Égypte, où elle a affranchi et enrichi les Fellahs, et dans l'Italie méridionale, où elle a servi d'une façon si étrangement imprévue les intérêts de l'unité italienne, la crise produite



par l'interruption du commerce entre les États du Sud et les ports européens a été la plus cruelle peut-être qui ait jamais affligé l'industrie européenne. Les ouvriers anglais ont supporté cette crise, qui dure encore, avec la plus magnanime patience. Ils ont souffert les dernières extrémités de la faim, sans qu'aucun soulèvement, aucun bouleversement, soit venu réaliser les prophéties de ceux qui avaient spéculé sur leur détresse, pour obtenir de l'Angleterre la reconnaissance des États du Sud et la consolidation de l'esclavage. Ils ont souffert sans murmurer. Oui, sans qu'aucun déploiement de forces militaires ait été nécessaire pour les contenir ou les intimider, sans qu'aucune des libertés publiques ait été suspendue, sans que la liberté de la presse ou d'association aient subi la moindre restriction, ces millions d'êtres affamés et souffrants ont gardé un calme et une résignation héroïques. L'inaction forcée, la détresse et la faim avaient partout remplacé, dans cette vaste ruche des filatures

anglaises, le travail, l'aisance, les progrès de l'économie et du bien-être domestique. La profusion des secours publics et industriels prodigués par les sympathies désintéressées de leurs voisins et de leurs compatriotes (1) à ces victimes innocentes de la guerre d'Amérique, ne semblait qu'une goutte d'eau dans l'océan de cette détresse. Et cependant, non-seulement aucune émeute, aucune agitation publique n'a éclaté, mais dans les nombreux *meetings* et les publications diverses qui ont accompagné cette émeute si cruelle et si prolongée, aucun symptôme d'irritation ne s'est manifesté contre les classes supérieures, contre le gouvernement du pays. Éclairés par un bon sens qui montre les progrès incontestables obtenus par la propagation de l'instruction primaire, depuis les émeutes sanglantes de 1819, les ouvriers de ces districts an-

(1) Une liste de souscription, ouverte en décembre 1862, commence par les noms de lord Derby pour 125 mille francs, et de lord Edward Howard pour 75 mille.

glais qui constituent le plus grand centre industriel du monde, ont facilement compris qu'ils n'avaient à imputer la calamité dont ils étaient victimes ni à la Reine, ni à l'aristocratie, ni au ministère, ni aux Chambres, ni à qui que ce soit en Angleterre ; mais bien à une grande crise historique dont les conséquences seraient favorables à l'Évangile et à l'humanité. Ils sont restés, non-seulement dociles aux conseils de la raison et du patriotisme, dans leur attitude à l'égard des autorités et des autres classes de leur pays, mais inébranlablement fidèles, dans leurs manifestations et dans leurs pétitions au Parlement, à leurs sympathies pour les États du Nord, qui représentaient à leurs yeux la cause de la justice et de la liberté. Ils ont donné ainsi la meilleure preuve de leur aptitude à la vie publique comme aux droits politiques qu'ils réclament, qu'ils ne peuvent manquer d'obtenir, et qu'il faut leur souhaiter, en souhaitant aussi que l'admission régulière et pacifique des masses au suffrage

électoral puisse s'opérer avec les garanties nécessaires pour empêcher l'intelligence et la liberté de succomber sous la prépondérance abusive du nombre.

## VI

Résumons et concluons. Nous prétendons que la victoire du Nord est un événement aussi heureux que glorieux, et nous voudrions l'avoir prouvé. Mais n'y eussions-nous pas réussi, aucun de nos lecteurs ne niera que ce ne soit l'événement le plus considérable du temps actuel, et celui dont les conséquences sont les plus vitales pour le monde entier.

La fédération américaine est désormais replacée au premier rang des grandes puissances du monde. Tous les regards vont être désormais tournés vers elle ; tous les cœurs vont être agi-

tés par la destinée qui lui est réservée ; tous les esprits vont s'éclairer à la lumière de son avenir ; car cet avenir sera plus ou moins le nôtre, et sa destinée décidera peut-être de la nôtre.

De tout ce qui s'est déjà passé en Amérique, de tout ce qui va s'y passer dans la suite, il résulte pour nous de graves enseignements, des leçons dont il est indispensable de tenir compte, car bon gré mal gré, nous appartenons à une société irrévocablement démocratisée, et les sociétés démocratiques se ressemblent entre elles beaucoup plus encore que les sociétés monarchiques ou aristocratiques. Il est vrai que les différences sont encore grandes entre tous les pays comme entre toutes les époques ; il est vrai surtout, grâce à Dieu, que les peuples comme les individus conservent, sous tous les régimes, leur libre arbitre, et demeurent responsables de leur destinée. Savoir comment il faut user de ce libre arbitre, au milieu du courant impétueux et en apparence irrésistible des tendances

de son temps, voilà le grand problème. Pour le résoudre, il faut, avant tout, se rendre compte de ces tendances, soit pour les combattre, soit pour les suivre ou les diriger, selon les lois de la conscience.

Il s'agit donc, dans l'étude des faits contemporains, non de préférences, mais d'enseignements. On n'est pas maître de choisir ici-bas entre les choses qui plaisent ou qui déplaisent, mais entre les choses qui sont. Je n'ai point à raisonner ici avec ceux qui n'ont pas fait leur deuil du passé politique de l'ancien monde, avec ceux qui rêvent encore une reconstruction théocratique, monarchique ou aristocratique de la société moderne. Je comprends tous les regrets; j'en partage plus d'un; j'en honore beaucoup, parmi ceux que je ne partage pas; j'ai, autant qu'un autre, la religion, peut-être même la superstition du passé, mais en me réservant la faculté de distinguer le passé de l'avenir, comme la mort de la vie. Je ne triompherai jamais d'au-



cune ruine, excepté de celle du mensonge et du mal, qu'il ne n'a pas encore été donné de contempler. Cela dit, je prétends n'offenser personne et même ne dire qu'un lieu commun presque trivial à force d'être évident, en constatant que le monde moderne est échu en partage à la démocratie, et qu'il n'a plus à choisir qu'entre deux formes de la démocratie, mais deux formes qui diffèrent autant que la nuit et le jour : entre la démocratie disciplinée, autoritaire, plus ou moins incarnée en un seul homme tout-puissant, et la démocratie libérale, où tous les pouvoirs sont contenus et contrôlés par la publicité illimitée et par la liberté individuelle ; en d'autres termes, entre la démocratie césarienne et la démocratie américaine. On voudrait bien ne prendre ni l'une ni l'autre ; on aimerait mieux autre chose. Soit ; cela se comprend.

Les délicats sont malheureux !

Mais ce n'est pas une raison pour qu'ils de-

viennent aveugles et impuissants. Encore une fois il faut choisir : et on ne peut choisir qu'entre ces deux termes. Tout le reste n'est que fantaisies d'utopiste ou regrets d'archéologue, fantaisies ou regrets infiniment respectables peut-être, mais parfaitement stériles.

On le sait assez, mon choix est fait, et je le suppose fait de même par ceux à qui je voudrais parler ici. C'est donc à eux que je montre avec bonheur et fierté la lutte que vient de traverser l'Amérique et la victoire qu'elle vient de remporter (si cette victoire reste pure), comme un gage de confiance et d'espoir. La guerre civile pouvait faire de la démocratie américaine une démocratie césarienne et militaire. Or, c'est le contraire qui arrive. Elle reste une démocratie libérale et chrétienne. C'est le premier grand fait qui, dans les annales de la démocratie moderne, rassure et console sans réserve, le premier qui soit propre à inspirer confiance dans son avenir, confiance limitée, humble et mo-

deste, comme il convient de l'être à toute confiance humaine, mais confiance intrépide et sincère, comme peut et doit l'être celle des cœurs libres et des consciences honnêtes.

L'Amérique vient de montrer pour la première fois, depuis le commencement du monde, que la liberté pouvait co-exister dans une démocratie, avec la guerre, et, de plus, avec la grandeur presque démesurée d'un pays. Cette existence simultanée reste toujours pleine de périls et d'écueils ; mais enfin elle est possible, elle est réelle ; elle passe provisoirement de la région des problèmes dans celle des faits.

La démocratie américaine a des croyances et des mœurs, des croyances chrétiennes, des mœurs viriles et pures ; elle est en cela très-supérieure à la plupart des sociétés européennes. Elle professe et elle pratique le respect de la foi religieuse et le respect de la femme. Mais surtout elle pratique et elle conserve la liberté à un degré qu'aucune nation, excepté l'Angle-

terre, n'a encore pu atteindre; la liberté sans restriction et sans inconséquence; toute la liberté, c'est-à-dire la liberté domestique non moins que la liberté politique; la liberté religieuse à côté de la liberté civile, la liberté de tester avec la liberté de la presse, la liberté d'association et d'enseignement avec la liberté de la tribune. Malgré la rudesse de ses allures, malgré une certaine déperdition du sens moral qui semble se manifester chez elle depuis la mort de Washington, elle méprise ou elle ignore les entraves odieuses ou ridicules, les restrictions haineuses et jalouses qu'associent à leur étrange libéralisme nos démocrates français (1).

(1) Je ne puis me refuser le plaisir de rappeler à ce propos, le beau passage où mon plus jeune confrère et ami, M. Prévost-Paradol, a si bien caractérisé l'infirmité radicale de la démocratie française :

« Giboyer se déclare démocrate, et c'est à la démocratie qu'il veut conquérir tout le monde. Soit ! à quelle démocratie cependant?... Est-ce à celle qui peut accepter tous les jougs, excepté le joug léger du Seigneur, hardie contre

En outre, elle approche plus qu'aucune autre société contemporaine du but que doit se proposer toute société humaine : elle offre et elle assure à tous les membres de la communauté une participation active aux fruits et aux bienfaits de l'union sociale.

Le nouveau président, Johnson, a franche-

Dieu seul, et docile en tout le reste?... Cette démocratie, que veut-elle et que prétend-elle? Vivrons-nous sous son drapeau en citoyens libres ou en sujets asservis?... Comprend-elle qu'il n'est point de son intérêt, ni conforme à la justice, d'être en guerre éternelle avec la religion, et d'envenimer par de constants outrages, une mésintelligence déjà si funeste; que, pour faire vivre librement la religion dans un État libre, il faut obtenir son concours volontaire, et qu'imposer à la religion même la liberté sans son aveu, n'a été jusqu'ici possible à personne; que la religion enseigne après tout, mieux que la sagesse humaine ne l'a jamais pu faire, à se sacrifier, à se résigner, à attendre, à ne point trop haïr la prospérité du prochain, à s'en distraire par une espérance plus haute, et que ce sont là les vertus dont les démocraties vraiment libres sauraient le moins se passer; puisque l'homme que la force brutale y serrerait de moins près, doit être, s'il se peut, contenu par son cœur?»

ment arboré, dans sa première allocution, la doctrine fondamentale des pays libres et chrétiens : « Je crois que le gouvernement a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le gouvernement. » En d'autres termes : la société est faite pour l'homme, et non l'homme pour la société ou pour l'État. Il a ainsi établi la distinction souveraine qui sépare la liberté du pouvoir absolu, le droit chrétien du droit païen, du droit romain, du droit esclavagiste.

Certes, ni la misère, ni l'immoralité ne sont inconnues dans la grande république. Le poison de l'esclavage dont elle a été trop longtemps infectée, l'écume que lui apporte l'émigration européenne dont elle se recrute, les dangers et les infirmités propres à toute démocratie, aggravés par la rudesse sauvage de certaines habitudes sociales, tout cela l'ébranle et la menace, mais ne l'empêche pas de donner à l'ordre public et à la propriété une sécurité, sinon complète et parfaite, du moins suffisante, et dont les vacilla-



tions superficielles sont mille fois préférables à la paix énervante et corruptrice du despotisme.

Certes aussi, on ne connaîtra jamais aux États-Unis, ni dans les pays qui s'acheminent dans la même voie, la vie douce et molle des peuples de l'Orient ou de l'Europe méridionale au dix-huitième siècle. Il y aura des peines, des tracas, des fatigues, des dangers pour tous et pour chacun. Cette action et cette censure de tout le monde sur tout le monde, qui constituent la vraie vie et la seule discipline efficace des peuples libres, entraînent mille soucis et quelquefois mille périls. « Les dieux, dit Montesquieu, par la bouche de Sylla, les dieux qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais quelque doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien la payer aux dieux. »

L'Amérique nous apprend comment on se guérit de cette *lâche ambition*, sans renier aucun



des principes, aucune des conquêtes de la civilisation chrétienne.

Ce qui nous blesse et nous inquiète le plus, nous autres Européens qui étudions l'Amérique avec le désir d'y lire le secret de notre avenir, c'est le système ou plutôt l'instinct populaire qui écarte du pouvoir, et souvent même de la vie publique, les hommes les plus éminents par le talent, par le caractère, par les services rendus. C'est assurément un très-grand mal que cet ostracisme légal et graduel dont les États-Unis se sont fait une sorte d'habitude. Mais j'entends dire que ce résultat n'est pas absolument inconnu dans certains pays qui n'ont rien de commun avec la liberté américaine, et où ces victimes de l'ostracisme n'ont pas même la ressource des changements périodiques et constitutionnels, encore moins les armes offensives et défensives que garantit à tout citoyen des États-Unis la liberté illimitée de tous. Jusque sous l'ancienne royauté, Saint-Simon ne nous avait-il pas signalé

« le goût d'abaisser tout » et « les grâces spéciales de l'obscurité et du néant, » aux yeux du Maître? Et après tout, faut-il désespérer du monde, parce que ce phénomène de l'abaissement ou même de l'exclusion des classes opulentes ou élevées se produit partout (excepté en Angleterre), tantôt comme autrefois par leur propre faute, tantôt et de nos jours, surtout, sans qu'il y ait de reproches graves à leur faire. Cela est triste, cela est pénible, cela est injuste; mais cela est trop général pour n'être pas une loi historique. Et les résultats de cette loi nouvelle ne sont pas toujours ou partout dépourvus de grandeur.

L'Amérique étonne le monde en plaçant à la tête d'une nation de trente millions d'hommes, des hommes sortis des derniers rangs de la société, en confiant à ces hommes obscurs et inexpérimentés des armées d'un million de soldats qui, la guerre terminée, rentrent dans leurs foyers, sans que personne soit tenté d'y voir un

danger pour la liberté ou une ressource contre elle. Un homme qui a été d'abord bûcheron, puis terrassier, puis batelier, puis avocat, devient président des États-Unis et dirige en cette qualité, une guerre plus formidable et surtout plus légitime que toutes les guerres de Napoléon. Un attentat horrible le fait disparaître, et aussitôt un ancien garçon tailleur le remplace, sans que l'ombre d'un désordre ou d'une protestation vienne troubler le deuil national. Cela est étrange et nouveau ; mais qu'y a-t-il donc là de malheureux ou d'effrayant ? pour ma part, j'y vois une transformation historique et sociale, aussi remarquable et moins orageuse que celle qui substitua dans tout l'Occident les Clovis et les Alaric aux vils préfets de l'empire romain.

Ces ouvriers devenus chefs d'un grand peuple, me répugnent cent fois moins que les Césars avec leurs affranchis et leurs favoris. Je vois avec une admiration émue, que ces prolétaires métamorphosés en potentats, ne sont nullement

enivrés de leur élévation. Ils restent sobres, doux et sensés. Rien en eux qui sente les tyrans populaires d'autrefois, ni ces prétendus envoyés de la Providence, qui commencent par la violation des lois, comme César, et terminent par la démente, comme Alexandre et Napoléon (1).

Quel repos et quel soulagement de se sentir en présence d'honnêtes gens, simples et véridiques, dont la puissance contenue et contrôlée, bien qu'immense, ne tourne pas la tête et ne pervertit pas le cœur ! Où chercher la vraie grandeur, si ce n'est en ces âmes plébéiennes qui, disciplinées par la responsabilité et purifiées par l'adversité, nous semblent grandir avec leur situation et transporter la politique jusque sur les hauteurs de la vie morale ?

Si sombre et si triste qu'on puisse se figurer

(1) Que l'on veuille bien se rappeler comment M. Thiers, notre historien *illustre et national*, a démontré, à la fin de son grand ouvrage, la folie que l'exercice de la toute puissance avait substituée dans l'esprit de Napoléon à la sagesse de ses premières années.

son avenir et dût-elle périr demain dans son triomphe, l'Amérique n'en aura pas moins légué aux amis de la liberté un encouragement immortel. Si nombreux et si cuisants que soient nos propres mécomptes, si légitimes que soient nos appréhensions, elle nous a donné de quoi croire et espérer, pendant des siècles encore, dans l'idéal qui entraînait au siècle dernier nos pères sous ses drapeaux, idéal dont ils ont fait le seul vrai programme de 1789, et qui peut seul servir de lien entre les fils des vainqueurs et les fils des victimes de la Révolution française.

Voilà pourquoi je n'ai pas craint de dire que, à l'heure actuelle, le peuple américain, sorti victorieux et pur d'une si redoutable épreuve, prendrait rang parmi les premiers peuples du monde. — Ce qui ne veut pas dire, tant s'en faut, qu'il soit irréprochable. Il ne l'a point été dans le passé, et rien n'annonce qu'il doive l'être dans l'avenir. A côté de toutes les vertus et de toutes les grandeurs de la race anglo-

saxonne, on n'en démêle que trop chez lui les excès et les grossiers défauts, l'égoïsme cynique et cruel, les instincts farouches. Le voici au moment où ces vices et ces défauts vont l'envahir et le menacer plus que jamais. L'aveuglement de l'orgueil satisfait, la prépotence de la force triomphante vont l'exposer à ces abus du pouvoir, à ces dépravations de la victoire, dont les démocraties sont aussi susceptibles que les dictatures. Il a encore beaucoup à expier ; car pendant l'intervalle qui a séparé la guerre d'émancipation de la guerre civile, la politique extérieure des États-Unis a beaucoup trop ressemblé à la politique extérieure des Romains ou des Anglais : elle a été égoïste, inique, violente, brutale même, et caractérisée par une absence absolue de scrupules. Le Mexique d'un côté, de l'autre les races indigènes et indépendantes, ont appris à connaître toutes les suites cruelles de la prépondérance d'une race âpre au gain et née pour la conquête.



La voici arrivée à l'heure décisive de sa vie intérieure. Il s'agit de montrer si le peuple américain, comme le peuple romain au temps de Publicola et de Cincinnatus, possède l'esprit de conciliation qui fait durer les républiques, ou si, comme les contemporains des Gracques, il veut ouvrir la porte qui conduit aux proscriptions et aux dictatures.

Dieu veuille que dans les premières joies de la victoire, la majorité républicaine se montre aussi généreuse qu'elle a été résolue, selon la belle parole de Lincoln, dans ses négociations avec le Sud, en janvier dernier. A Dieu ne plaise qu'on ait recours, après le triomphe, aux représailles dont on a su s'abstenir pendant la fureur du combat, et que rendraient inexcusables la prompte soumission et la dispersion complète des armées vaincues. L'esprit de vengeance instillerait dans les veines de la grande nation un poison plus mortel et plus inextirpable que celui de l'esclavage anéanti. Des



répressions posthumes, des confiscations, des proscriptions à la façon moscovite contre les vaincus et les prisonniers, des attentats contre les libertés locales ou l'indépendance souveraine des États, exciteraient l'indignation universelle et retourneraient les sympathies de tous les libéraux de l'Europe contre les émules transatlantiques de Mourawieff. Substituer la centralisation à la liberté, sous prétexte de garantir celle-ci, ce serait condamner l'Amérique à n'être plus qu'une misérable et servile contrefaçon de l'Europe, au lieu d'être notre guide et notre précurseur dans la bonne voie.

Du reste, malgré d'odieuses violences de langage, malgré d'autres symptômes alarmants, on peut encore espérer qu'il n'en sera rien. Les Américains se rappelleront, comme l'a dit leur défenseur Burke, que la grandeur d'âme est la plus sage des politiques, et que de petites âmes ne vont pas à un grand empire. La réconciliation peut et doit s'opérer sans humiliation, et par

conséquent sans difficulté comme sans retard entre les partis que ne sépare aucune antipathie nationale ou religieuse, de langue ou de croyance. Les travaux et les bienfaits de la paix, l'immense mouvement industriel, commercial et agricole, que la guerre elle-même n'a pas su ralentir (1), scelleront de nouveau l'union entre le Nord et le Sud. Mais les belligérants réconciliés ne porteront-ils pas au dehors leur ardeur désormais stérile? L'esprit militaire, si rapidement et si prodigieusement développé, se laissera-t-il réduire et contenir dans des limites nécessaires? De ces armées dissoutes ne sortira-t-il pas des bandes d'aventuriers et de flibustiers, terreur et fléau des voisins? Questions redoutables dont nous désirons ardemment la solution pacifique; car nos vœux ardents pour la gloire et la pros-

(1) On évalue les produits de toute espèce récoltés dans les États du Nord en 1863, à 993 millions de dollars, et ceux de l'année 1864, la plus critique de la guerre, à 1,504 millions de dollars. Le dollar vaut 5 fr. 80 c.

périté des États-Unis se concilient avec ceux que tout ami du bien doit former pour la consolidation de la nouvelle confédération anglo-américaine, où nos frères du Canada, frères de race et de religion, peuvent jouer un rôle si utile et si prépondérant.

D'ailleurs nos sollicitudes et nos appréhensions se concentrent bien plus sur l'état intérieur de la grande république que sur ses relations avec le dehors ; bien plus même sur les dangers propres aux anciens éléments qui la constituent que sur les conséquences immédiates de la lutte qui vient de se terminer. Puisse-t-elle ne jamais oublier que l'origine de ses belles institutions, de son incomparable liberté, de son invincible énergie, remonte aux libertés traditionnelles et à la civilisation chrétienne, à l'ombre desquelles avaient grandi les colonies insurgées en 1773 (1). Puisse-

(1) C'est ce que M. Édouard Laboulaye, ce fidèle champion de toutes les libertés, a parfaitement démontré dans le tome 1<sup>er</sup> de sa belle *Histoire des États-Unis*.

t-elle apprendre le secret difficile de préserver les individus, comme les pouvoirs publics, de cet asservissement à l'omnipotence des majorités qui façonne si naturellement les cœurs à subir le pouvoir absolu d'un seul. Souhaitons-lui cette susceptibilité de la conscience, cette délicatesse, cette chasteté de l'honneur (1), qui manque presque toujours aux sociétés démocratiques, même quand elles savent rester libres. Souhaitons-lui d'échapper ou plutôt de résister à l'un de leurs plus grands périls, à ce mépris des idées, des études, des jouissances intellectuelles qui engendre la torpeur ou le sommeil de l'esprit au milieu de l'agitation bruyante et monotone de la politique locale et personnelle. Souhaitons-lui de renoncer tôt ou tard à cet amour de la médiocrité, à cette haine des supériorités naturelles et légitimes, suite naturelle de la passion de l'éga-

(1) « That chastity of honour, which feels a stain like a wound, » expression de Burke dans son célèbre portrait de Marie-Antoinette.

lité, qui transporte au sein des comices de la démocratie l'esprit des cours et des antichambres, et y reproduit trop souvent l'un des caractères les plus avilissants du despotisme perfectionné et popularisé par la civilisation moderne. Souhaitons que chez elle le suffrage universel, de plus en plus investi de toutes les fonctions électives, ne condamne pas les classes éclairées et supérieures à ce découragement, à cette apathie politique qui finit par les exclure en fait, si ce n'est en droit, de la vie publique (1).

Mais surtout, que rien ne porte jamais les Américains à affaiblir le principe fédératif qui fait jusqu'ici leur grandeur et leur liberté, en les préservant de tous les écueils où la démocratie s'est brisée en Europe. Borner le gouver-

(1) Le dernier discours de M. Lowe, sur la réforme électorale, à la Chambre des Communes (8 mai 1865), renferme d'excellentes indications sur l'absorption probable de tout élément intellectuel ou indépendant par *l'uniformité*, bien plus encore que par *l'universalité*, du suffrage des classes ouvrières.

nement central aux fonctions strictement nécessaires, en respectant scrupuleusement les libertés locales des différents États, tel est le premier devoir et surtout le premier intérêt des hommes d'État américains. Assurément, au lendemain d'une rébellion injustifiable et d'une guerre terrible, entreprise au nom d'une interprétation abusive et immorale du principe fédératif, du droit fédératif, la tentation d'amoin- drir et de limiter ce principe, de tendre à pleines voiles vers l'unité centralisatrice, sera grande chez plusieurs, mais ce n'est qu'en résistant à cette tentation et en conservant une inébranlable fidélité à la tradition nationale, li- bérale et fédérale du pays, que l'Amérique res- tera digne de sa gloire et de sa destinée (1).

(1) Le passage suivant d'un discours adressé par le nou- veau président des États-Unis, M. Johnson, au gouverneur de l'Indiana, indique bien qu'aucune intention semblable ne s'est encore fait jour.

« Quant à l'idée de détruire les États, mes opinions ont  
« été bien connues jusqu'ici, et je ne vois aucune raison



Ce qui nous rassure principalement contre les dangers qui menacent la république ou dont elle pourrait menacer le monde, c'est le caractère du peuple américain. La nation qui a su traverser de si redoutables épreuves sans se donner un maître, sans même y songer, a évidemment reçu du ciel une constitution morale, un tempérament politique tout autre que celui de ces races turbulentes et serviles, qui ne sa-

« pour en changer maintenant. Quelques hommes vou-  
« draient voir les États rebelles réduits à la condition de  
« territoires et perdre leur autonomie administrative; mais  
« le souffle de vie est seulement suspendu chez eux, et c'est  
« pour nous un devoir constitutionnel de garantir à chacun  
« une forme républicaine de gouvernement. Un État peut  
« faire partie de l'union avec ses institutions particulières,  
« et, par l'effet de la rébellion, il peut perdre ce trait ca-  
« ractéristique : mais c'était un État quand il s'est révolté,  
« et quand il renonce à la révolte après avoir perdu son  
« institution, c'est encore un État. Je considère comme un  
« devoir sacré pour nous, dans l'un de ces États où les ar-  
« mées rebelles ont été battues et dispersées, quelque  
« petit que soit le nombre des unionistes dans cet État,  
« pourvu qu'il y en ait assez pour manœuvrer le vaisseau



vent se rassurer contre leurs propres égarements qu'en se précipitant de la révolution dans la servitude, et qui n'ont de refuge et de distraction contre les hontes et les ennuis de leur servitude domestique que dans les aventures du dehors.

Ce qui donne le meilleur gage de ce tempérament national, c'est le personnage vraiment unique que cette nation, dans la pleine posses-

« de l'État, c'est un devoir sacré pour nous, dis-je, de leur  
« garantir une forme républicaine de gouvernement.....  
« Mais je dois ajouter que si je suis opposé à la dissolution,  
« à la décomposition du tout, d'un autre côté je ne suis pas  
« moins opposé à la centralisation ou à la concentration du  
« pouvoir entre les mains d'un petit nombre. »

Il semble, d'après ce qui précède, que le président Johnson conçoit le gouvernement ultérieur des États du Sud comme les Athéniens et les Spartiates concevaient celui des cités vaincues par eux dans la guerre du Péloponnèse. Ils installaient dans le gouvernement les citoyens du parti qui leur était favorable. Il est peut-être difficile qu'il en soit autrement au lendemain de la victoire fédérale. Mais il faut souhaiter que cette situation se prolonge le moins possible; car ce serait là l'oppression et non la liberté.

sion de son libre arbitre et de ses sympathies naturelles, s'est donné deux fois consécutivement pour chef.

Tout a été dit sur Abraham Lincoln. Il nous a offert en plein dix-neuvième siècle un nouvel exemplaire, qui n'est ni une copie ni une contrefaçon du génie calme et honnête dont est issu Washington. Sa gloire ne sera pas éclipsée dans l'histoire, même par celle de Washington. Il honore l'humanité non moins que le pays dont il dirigeait les destinées et dont il préparait la pacification avec une si intelligente modération. Son éloge est partout, et on ne fait que céder à l'impérieux appel de la conscience en s'y associant. Mais il nous importe à nous surtout, obscurs avocats de la liberté dont il a été le glorieux et victorieux champion, de graver dans nos âmes et de sceller dans nos vies cette pure et noble mémoire, pour nous encourager, nous consoler et nous engager de plus en plus dans la voie laborieuse où nous sommes

volontairement entrés. Il nous importe de constater ce que l'étude de cette carrière, si courte mais si resplendissante, met surtout en lumière, savoir : cette union de la droiture et de la bonté, de la sagacité et de la simplicité, de la modestie et du courage, qui font de lui un type si attachant et si rare, un type qu'aucun prince, aucun homme public de notre siècle n'a surpassé ou égalé. Ce bûcheron devenu avocat, puis placé à la tête d'un des plus grands peuples du monde, a déployé toutes les vertus de l'honnête homme à côté de toutes les qualités de l'homme politique. La tête ne lui a pas plus tourné que la langue. Depuis son accession au rang suprême, nul n'a pu citer de lui un seul mot de menace ou de bravade, une seule expression vindicative ou excessive. Aucun souverain héréditaire ou électif n'a parlé un langage plus éloquent et plus digne, aucun n'a montré plus de calme et de bonne humeur, plus de persévérance et de magnanimité.

« Unissons-nous, » écrivait-il, le 20 février dernier, au gouverneur du Missouri, pour lui indiquer les moyens de pacifier cet État récemment soumis et encore cruellement agité ; « rencontrons-nous pour n'envisager que l'avenir, sans aucun souci de ce que nous avons pu faire, dire ou penser sur la guerre actuelle ou sur n'importe quoi. Engageons-nous les uns envers les autres à ne harasser personne et à faire cause commune contre quiconque persistera à troubler son prochain. Alors la vieille amitié renâtra dans nos cœurs ; puis l'honneur et la charité chrétienne nous viendront en aide. »

L'honneur et la charité chrétienne ! N'est-ce pas là ce qui manque le plus et partout aux actes et aux paroles de la politique ? Qu'y a-t-il de plus touchant que de voir ce « fendeur de bûches, » cet ouvrier de l'Illinois en rappeler les inspirations et les conditions vitales, d'abord à son propre peuple ; puis, grâce au prestige dont

l'a couronné sa mort, au monde entier qui recueille avidement ses moindres paroles pour en grossir le trésor trop pauvre des leçons morales que lèguent à la postérité les pasteurs des hommes.

Recueillons à notre tour, et cherchons surtout dans ces paroles ce qui porte le caractère de cette foi chrétienne dont il était pénétré, et que confessent si simplement et si naturellement tous les hommes publics de l'Amérique. Orateurs et généraux, écrivains et diplomates, et ajoutons bien vite nordistes ou sudistes sans distinction, la pensée de Dieu leur est toujours présente : le besoin de le prendre à témoin, le devoir de lui rendre un public hommage les inspire toujours. Rien ne démontre mieux, à l'encontre de nos révolutionnaires européens, que le développement le plus énergique et le plus illimité des idées, des institutions et des libertés modernes n'a rien, absolument rien d'incompatible avec la profession publique du christianisme,

avec la proclamation solennelle de la vérité évangélique.

Écoutons ses adieux à ses voisins et amis, en sortant de sa modeste petite maison à Springfield, pour devenir une première fois président des États-Unis.

« Personne ne peut comprendre la tristesse que j'éprouve au moment de cet adieu. C'est à ce peuple que je dois tout ce que je suis. Ici j'ai vécu plus d'un quart de siècle ; ici mes enfants sont nés et l'un d'eux y est enterré. Je ne sais pas si je vous reverrai jamais. Un devoir m'est imposé, plus grand peut-être que celui qui a été imposé à aucun citoyen depuis les jours de Washington. Washington n'eût jamais réussi sans le secours de la Providence en laquelle il eut toujours foi. Je sens que je ne puis réussir sans la même assistance, et c'est de Dieu que, moi aussi, j'attends mon appui. »



Écoutons-le dans le discours d'installation de sa première présidence, le 4 mars 1861 :

« L'intelligence, le patriotisme, le christianisme et une ferme confiance en celui qui n'a jamais abandonné sa terre favorite peuvent encore suffire à ajuster pour le mieux nos difficultés présentes. »

Après quatre années écoulées, et quatre années d'une guerre cruelle, qu'il avait tout fait pour éviter, élu pour la seconde fois, écoutons-le prononcer, le 4 mars 1865, les merveilleuses paroles qu'on ne se lasse ni d'admirer ni de répéter :

« ...Aucun des deux partis ne prévoyait la grandeur et la durée que la lutte a déjà atteintes... Chacun s'attendait à un triomphe plus facile, mais non pas à un résultat aussi fondamental et aussi merveilleux. Les deux partis lisent la même Bible et prient le même Dieu. Tous deux l'invoquent encore l'un contre l'autre.



Il peut paraître étrange qu'un homme ose demander l'assistance d'un Dieu juste, tout en arrachant son pain aux sueurs d'un autre homme esclave ; mais ne jugeons pas, si nous ne voulons pas être jugés. La prière d'aucun des deux partis ne devait être complètement exaucée, car le Tout-Puissant a ses vues connues de lui. « Malheur au monde, à cause du « scandale, car il faut qu'il y ait du scandale ; « mais malheur à l'homme par qui arrive le « scandale. » Si nous supposons que l'esclavage est un de ces scandales qui, selon la Providence de Dieu, doivent nécessairement arriver, mais que Dieu retire après le temps voulu ; si nous supposons qu'il nous inflige, au Nord comme au Sud, cette terrible guerre comme le châtement de ceux qui ont commis le scandale, qu'y a-t-il là de contraire aux attributs divins que reconnaissent ceux qui croient en un Dieu vivant ? Nous espérons ardemment et nous prions avec ferveur que ce terrible fléau de la guerre s'éloigne de

nos têtes. Mais si la volonté de Dieu est qu'il continue à nous frapper jusqu'à ce que chaque goutte de sang arrachée par le fouet soit payée avec une goutte de sang versée par le sabre, nous n'en devons pas moins affirmer ce qui a été affirmé il y a trois mille ans, « que les jugements du Seigneur sont véritables et entièrement justes. » Sans haine pour personne, avec la charité pour tous, avec une ferme persévérance dans la justice (autant qu'il nous est permis par Dieu de découvrir où est la justice), luttons toujours et travaillons à achever l'œuvre que nous avons entreprise ; pansons les blessures de la nation ; songeons à ceux qui ont supporté le feu de la bataille ; prenons soin de leurs veuves et de leurs orphelins ; sachons surtout maintenir tout ce qui peut établir une paix juste et durable parmi nous et avec les autres nations (1). »

(1) Voir à la suite de cet écrit la lettre que ce discours a inspirée à M<sup>sr</sup> l'évêque d'Orléans.

Écoutons les dernières paroles publiques qu'il ait prononcées, trois jours avant sa mort, dans un discours sur la Louisiane, le 11 avril :

« Nous nous trouvons réunis ce soir, non dans la douleur, mais dans la joie de notre cœur. L'évacuation de Pétersbourg et de Richmond, et la capitulation de la principale armée des insurgés autorisent l'espérance d'une paix juste, dont la satisfaction ne doit pas être contenue. Mais, dans ces circonstances, celui de qui découlent toutes les bénédictions ne doit pas être oublié. Un décret pour un jour d'actions de grâces nationales est projeté, et sera dûment promulgué. N'oublions pas non plus ceux qui, en prenant la part la plus rude, nous ont procuré cette cause de réjouissances, et qui méritent des honneurs particuliers. Je me suis trouvé au front de l'armée, et j'ai eu le plaisir de vous transmettre moi-même une bonne partie des heureuses nouvelles ; mais, ni dans le plan, ni dans l'exécution, nul honneur ne me revient. Tout appartient au général Grant, au

talent de ses officiers, à la valeur de ses soldats. »

On le voit, c'est toujours, chez ce grand honnête homme, la même humilité, la même simplicité, la même charité. Je ne crois pas que depuis saint Louis, personne parmi les princes et les grands de la terre, ait parlé un meilleur langage.

Écoutons maintenant son ministre de la guerre, M. Stanton, annonçant au peuple la nouvelle de la victoire :

« Amis et concitoyens ! Dans ce grand triomphe, mon cœur et les vôtres sont pénétrés de reconnaissance envers le Dieu Tout-Puissant, pour la délivrance de cette nation. Notre gratitude est due au président, à l'armée et à la marine, aux braves officiers et soldats qui ont exposé leur vie sur le champ de bataille, et abreuvé la terre de leur sang. Notre compassion et notre assistance sont dues aux blessés et aux souffrants. Nos humbles actions de grâces sont dues à la divine Providence, pour sa sollicitude envers nous. Supplions-

la de continuer à nous diriger dans nos devoirs comme elle nous a conduits à la victoire, et de nous aider à consolider les fondations de la république, cimentées comme elles l'ont été dans le sang, pour que la république vive à jamais. N'oublions pas non plus les millions d'hommes laborieux des pays étrangers qui, dans cette épreuve, nous ont accordé leurs sympathies, leur aide et leurs prières, et invitons-les à se réjouir avec nous de notre triomphe. Puis, cela fait, confions-nous pour l'avenir à ce grand Dieu qui nous guidera comme il nous a guidés jusqu'à présent, dans sa bonté infinie. »

Écoutons son successeur improvisé, M. Johnson, dans son discours d'inauguration :

« Le travail et la défense honnête des grands principes du gouvernement libre ont été les objets de toute ma vie. Les devoirs du chef de l'État deviennent les miens. Je les remplirai de mon mieux ; Dieu seul est maître du résultat. »

Écoutons, d'un autre côté, son rival, Jefferson Davis, le président de la confédération rebelle, dans son dernier message du 13 mars 1865 :

« Sachons nous élever au-dessus de toute considération égoïste ; sachons faire à la patrie le sacrifice de tout ce qui nous appartient ; sachons surtout nous incliner humblement devant la volonté de Dieu, et invoquer avec révérence la bénédiction de notre Père céleste, afin que, comme il a protégé nos pères dans une lutte analogue à la nôtre, il daigne nous permettre de défendre nos foyers et nos autels, et de maintenir inviolables les droits politiques dont nous avons hérité. »

Écoutons encore le vaillant Lee, général en chef de l'armée insurgée, dans sa proclamation d'adieu après la capitulation du 10 avril :

« Soldats, vous emporterez avec vous la satisfaction du devoir fidèlement rempli, et je prie sincèrement qu'un Dieu miséricordieux vous

accorde sa bénédiction et étende sur vous sa protection.

« Avec une admiration sans bornes pour votre constance et votre dévouement à votre patrie, et avec un souvenir reconnaissant de votre bonne et généreuse considération envers moi,

« Je vous fais mes adieux affectionnés,

« Général R.-E. LEE (1). »

Écoutons enfin le représentant des États-Unis en France, M. Bigelow, répondant à une adresse de ses compatriotes de Paris (*Moniteur* du 11 mai) :

(1) Je ne pense pas que ce soit le même général Lee dont le *Moniteur* du 14 a publié une lettre adressée à un journal de Montréal, et où se remarque le passage suivant : « J'ai l'extrême honneur de connaître la plupart des membres du gouvernement des États confédérés et d'avoir eu de fréquentes relations officielles avec eux. Aussi, pour eux (car leur dignité personnelle ne leur permet pas de répondre), je jure, sur *ma foi de chrétien*, sur mon honneur de gentilhomme, que ma croyance sincère est qu'ils sont aussi étrangers au meurtre que le secrétaire Stanton lui-même ou le vice-président Johnson. »



« Je vous remercie de l'éloquence et de la vérité avec lesquelles vous avez interprété notre commune douleur. Mais il n'y a pas de crime que l'on ne doive considérer comme un hommage indirect à la vertu. La guerre entre les principes du bien et du mal est toujours engagée, et si l'Agneau qui s'est chargé des péchés du monde a dû porter témoignage sur la croix, pourquoi celui qui a proclamé la délivrance d'une race d'esclaves aurait-il été à l'abri de la main perfide d'un assassin ? Notre grande honte nationale pouvait-elle recevoir une fin plus digne d'elle ? N'était-ce pas la justice de l'histoire que la tombe de l'esclavage aux États-Unis fût à jamais indiquée par un crime qui, quoi qu'on ait pu dire, n'a eu d'autre mobile que l'intérêt de l'esclavage ?

« Les hommes qui comme moi ont toujours cherché la main de la Providence dans toutes les phases de la vie des sociétés, doivent reconnaître comme moi que Dieu n'a jamais été plus près

de notre peuple qu'au moment terrible où, humainement parlant, nous paraissions le plus abandonnés. »

Le pays dont les représentants, dont les chefs civils et militaires parlent un tel langage dans une telle crise, est un grand pays, et j'ajoute : un grand pays chrétien. Je ne sais si le regard de Dieu, en s'abaissant sur la terre, y découvrirait, au temps où nous vivons, un spectacle plus digne de lui.

Tout cela, diront quelques-uns, ne dépasse pas un christianisme vague et incomplet, un christianisme trop voisin du déisme, comme celui de Washington. Cela peut être vrai ; mais, comme dit l'évêque d'Orléans, nous en sommes encore bien loin en Europe. Tout vague et incomplet qu'il soit, il semble que les catholiques les plus scrupuleux et les plus exigeants peuvent encore l'admirer et l'envier, puisque le pape Pie IX n'a pas dédaigné de contribuer au monument de Washington.

S'il est juste d'appliquer à la politique la règle posée par Notre-Seigneur pour la vie spirituelle : *A fructibus eorum cognoscetis eos*, je pense que l'on peut envisager sans trop d'inquiétude l'avenir des États-Unis et de tous les peuples qui, placés dans les mêmes conditions, sauront marcher dans la même voie. La constitution sociale qui produit un Lincoln et ses pareils est un bon arbre, un arbre excellent, dont certains fruits n'ont rien à envier aux produits d'aucune monarchie ou d'aucune aristocratie. Je sais bien qu'il y a d'autres fruits, plus âcres et moins savoureux ; mais ceux-là suffisent pour légitimer la confiance et l'espérance que j'éprouve et que je voudrais inspirer à tous ceux qui tiennent à laisser, non-seulement leurs os, comme disait Lacordaire, mais leur cœur et leur mémoire, du bon côté des choses.

Détournons donc nos regards de tout ce qui, dans le vieux monde, nous entraîne par une pente trop naturelle au découragement, à l'abat-

tement et à l'apathie ; et cherchons au delà de l'Atlantique, à respirer le souffle d'un meilleur avenir. Ceux qui, comme moi, ont blanchi dans la foi à l'avenir de la liberté et à la nécessité de son alliance avec la religion, doivent sans cesse se rappeler les belles paroles de Tocqueville à madame Swetchine. « L'effort en dehors de soi et plus encore en dedans de soi est plus nécessaire à mesure qu'on vieillit que dans la jeunesse. Je compare l'homme en ce monde à un voyageur qui marche sans cesse vers une région de plus en plus froide, et qui est obligé de remuer davantage à mesure qu'il va plus loin. La grande maladie de l'âme, c'est le froid. Et pour combattre ce mal redoutable il faut non-seulement entretenir le mouvement vif de son esprit par le travail, mais encore par le contact de ses semblables et des affaires de ce monde. C'est surtout en la vieillesse qu'il n'est plus permis de vivre sur ce qu'on a déjà acquis, mais qu'il faut s'efforcer d'acquérir encore ; et au lieu de se re-

poser sur des idées dans lesquelles on se trouverait bientôt comme endormi et enseveli, mettre sans cesse en contact et en lutte les idées qu'on adopte avec celles que suggère l'état de la société et des opinions à l'époque où on est arrivé (1). »

Tout cela est vrai non-seulement des vieilles gens, mais des vieux partis, des vieilles opinions et aussi des vieilles croyances. La nôtre est la plus vieille du monde. C'est son privilège auguste, c'est aussi sa gloire et sa force. Mais pour que cette force, appliquée à la vie publique et sociale, ne s'étiolle pas, ne se consume pas en vaines chimères, il faut la retremper sans cesse dans les eaux vives du temps où Dieu nous a fait naître, dans le courant des émotions, des aspirations légitimes de ceux que Dieu nous a donnés pour frères. Profitons donc de ce que le Tout-Puissant nous a fait témoins de ce grand triomphe de la liberté, de la justice et de l'Évan-

(1) Lettre du 2 février 1837.

gile, de cette grande défaite du mal, de l'égoïsme, de la tyrannie. Remercions-le d'avoir donné à l'Amérique chrétienne assez de force et de vertu pour tenir si glorieusement les promesses de sa jeunesse. Répondons par un surcroît de courage et de fidélité à la bonté divine qui nous a épargné la honte et la douleur de voir misérablement avorter cette grande espérance de l'humanité moderne.

23 mai 1863.

## APPENDICE

---

On nous pardonnera de citer ici deux documents dus à la plume toujours si généreuse et si éloquente de M<sup>sr</sup> Dupanloup. Nous les publions parce qu'ils montrent d'abord que nous avons l'honneur de penser comme ce grand évêque sur la question américaine ; ensuite, que l'illustre prélat n'avait point attendu l'issue de la guerre pour rendre justice et hommage à la bonne cause :

### LETTRE DE M<sup>sr</sup> L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE, SUR L'ESCLAVAGE.

Vous laissez rarement arriver jusqu'à vous l'écho lointain de la politique étrangère. Votre presbytère, que j'aime tant à visiter, est le séjour de la paix, de l'étude, de la prière et de la charité. Pendant le Carême, vous n'habitez même pas le presbytère : vous habitez tout le jour votre église ; vous vous tenez pour ainsi dire debout devant les hommes et à genoux devant Dieu, pour prêcher et pour prier, appelant sur les hommes le regard et le pardon de Dieu, suppliant les hommes de méditer avec vous la mort de Jésus-



Christ, et d'unir aux souffrances de sa croix les souffrances de leur vie.

Au milieu de vos pieuses occupations, je ne viens point apporter une distraction, je viens solliciter une prière.

La prière, c'est notre politique à nous, c'est notre grande part dans les événements de ce monde. Parler de Dieu aux hommes et parler des hommes à Dieu, voilà notre mission. Et certes, ce n'est pas peu de chose, même dans l'ordre des intérêts terrestres qui se débattent si ardemment entre les hommes. Car enfin, c'est Dieu qui tient dans ses mains les cœurs des peuples et des rois, et les incline où il veut; c'est lui qui tantôt les abandonne tristement à leurs voies, et qui tantôt les arrête sur la pente des abîmes, et les ramène, bon gré, mal gré, par miséricorde : soit qu'un éclair des événements vienne tout à coup leur montrer les profondeurs du mal où ils se précipitaient, soit qu'une lumière encore plus haute leur donne enfin la vraie sagesse.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, les plus indifférents savent bien que les choses ne marchent point ici-bas sans le puissant concours des circonstances, qu'ils nomment les coups du hasard et que nous appelons, nous, la part et les coups de Dieu. Ils les attendent trop souvent en aveugles. Plus éclairés, nous ne cessons d'élever au ciel une voix confiante et pacifique pour le bonheur, les progrès et l'avenir du monde entier.

On nous voit prier pour la Syrie et pour la Pologne,

pour l'Angleterre et pour la Russie, pour la Chine et pour l'Afrique, pour les victoires de la France et pour les victoires de la Foi, pour ceux qui souffrent, qui pleurent, qui espèrent, pour ceux qui gémissent et qui prient avec nous, et aussi pour ceux qui ne prient pas, qui ne gémissent pas, qui s'aveuglent, qui oublient !

Aujourd'hui, Dimanche de la Passion, à cette heure où l'étendard de la croix est arboré dans tous nos temples, à la vue de ce signe sacré de la délivrance et du salut, je me suis dit : Mon Dieu est mort sur la croix pour tous les hommes, et cependant il y a des hommes qui sont encore sur la croix ! Il est mort pour les délivrer tous de toute servitude, et il y a des hommes, — le bruit qui se fait en ce moment autour de cette grande question me le rappelle douloureusement, — il y a des millions d'hommes qui sont encore dans l'esclavage !

Le Vendredi-Saint va venir : ce jour-là, l'Église catholique, debout au pied de la croix, les yeux fixés sur ces bras étendus qui embrassent le monde, recommandera à Notre-Seigneur, dans de sublimes prières, les chrétiens, les hérétiques, les juifs, les païens, et nous prononcerons tous avec elle ces belles paroles :

*Oremus Deum Patrem omnipotentem, ut cunctis mundum purget erroribus, morbos auferat, famem depellat, aperius carceres, VINCULA DISSOLVAT.*

« Prions Dieu, le Père tout-puissant, afin qu'il délivre le monde de toutes les erreurs, qu'il éloigne

« les maladies, qu'il écarte les famines, qu'il ouvre  
« les prisons, *qu'il fasse tomber tous les liens.....* »

C'est bien là le pur esprit de l'Évangile et de Jésus-Christ. N'est-ce pas ainsi que ce divin Rédempteur des hommes annonçait sa mission au monde : « L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, disait-il, « pour évangéliser les pauvres, pour consoler tous « ceux qui pleurent, pour apporter le remède aux « cœurs brisés, pour prêcher aux captifs la délivrance « et à ceux qui sont dans l'esclavage la liberté (1). »

Et, après le Maître divin, n'est-ce pas saint Paul, l'un de ses plus fervents disciples, qui poussait sur le monde païen ce cri sublime : « Il n'y a plus ni maîtres ni esclaves, car nous sommes tous frères en « Jésus-Christ (2). »

Eh bien ! aujourd'hui encore, sur des terres chrétiennes, après dix-huit siècles de Christianisme, après ces paroles de Jésus-Christ, après ce cri de saint Paul, il y a encore des esclaves !

Messieurs, c'est pour cette partie si misérable et si cruellement opprimée de l'humanité que je viens vous demander de prier : oui, prions ; prions pour les pauvres esclaves !

Et si je me suis senti pressé, à cette heure, de vous recommander cette triste et sainte cause, et de solli-

(1) *Spiritus Domini super me : propter quod unxit me, evangelizare pauperibus me, sanare contritos corde, predicare captivis remissionem... dimittere confractos in remissionem.* (S. LUC, IV, 18, 19.)

(2) *Non est servus neque liber... omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* (S. PAUL, *ad Gal.*, III, 28.)

citer vos prières, c'est à raison des saints jours o nous sommes, et aussi des récentes nouvelles arrivées jusqu'à nous des pays lointains où s'agite douloureusement cette grave question, et vers lesquels sont tournés les regards de l'Europe.

La vérité est que l'ancien et le nouveau continent sont émus : les politiques parlent pour et contre ; le commerce se trouble ; le sang coule dans la guerre civile. Nous, Messieurs, prions. Dans les grandes crises sociales, où nous ne pouvons rester spectateurs indifférents, c'est la prière surtout qui est notre grand devoir.

N'attendez donc pas, Messieurs, que je prenne parti dans la querelle lamentable qui divise les *Etats-Unis* d'Amérique. On me dit que le Nord ne mérite pas beaucoup plus de sympathie que le Sud, que des questions de tarifs commerciaux ou de prédominance politique ont plus influé que la question de l'esclavage sur la scission dont la guerre civile est sortie. On m'assure que le parti de l'abolition s'est rendu odieux par ses excès, tandis que les maîtres sont de bonne foi, et souvent de bon cœur. On me montre des catholiques au Sud encore plus qu'au Nord, et des citoyens engagés dans les deux armées avec un égal patriotisme, qui croient sincèrement des deux côtés servir la justice.

On prétend que si l'Union se reforme, la libération des esclaves n'est pas certaine, et que si la réparation s'accomplit, cette libération n'est pas impossible. On veut me persuader que les intérêts de nos fabriques

sont au Sud, ceux de notre commerce au Nord ; que nous devons désirer le maintien et l'union d'une nation que nous avons contribué à affranchir, et qui sert de contrepoids à d'autres nations ; ou bien au contraire que nous devons craindre l'agrandissement d'un peuple, dont l'exemple et l'esprit envahisseur menacent le monde.

Je ne sais point tout cela.

Mais ce que je sais, c'est qu'il y a encore quatre millions d'esclaves aux États-Unis, deux millions dans le reste de l'Amérique, en tout six millions d'esclaves sur des terres chrétiennes, dix-huit siècles après la croix ; ce que je sais, c'est que les horreurs de la guerre ont été déchainées par cette redoutable question, et que la paix du monde en est menacée et déjà troublée.

Et ce que je suis plus heureux de savoir, c'est que, par un acte récent et important, un message du 8 mars, porté au congrès par le président des États-Unis et voté à une grande majorité, des mesures régulières, équitables, pacifiques, ont été proposées pour mettre fin à l'esclavage et adoptées.

On propose une indemnité à tous les États qui consentiront à entreprendre sur leur territoire l'abolition graduelle de l'esclavage. Nul ne saurait dire quelles seront les suites de cette proposition, puisqu'elles dépendent de la réponse des États. On ne force personne. On assigne au mal une limite, et on lui ouvre une issue. C'est la première fois depuis soixante ans que le pouvoir central prend parti, et qu'il engage

la nation tout entière dans un effort vigoureux contre le mal.

Sans être résolue, la question est donc engagée sérieusement. Un pas a été fait, une espérance est ouverte. C'est un motif de plus pour moi et un inexprimable besoin de prier Dieu, afin qu'il daigne bénir une entreprise dont il faut souhaiter ardemment la pacifique solution.

Je connais les objections de ceux qui plaident pour l'esclavage : je ne veux point les discuter longuement.

Non, qu'on ne me dise pas que les esclaves sont heureux, et que d'ailleurs les faits accomplis deviennent légitimes par la durée.

Les esclaves sont heureux. Oui, peut-être, chez les meilleurs maîtres ; ils mangent, ils dorment, ont quelques heures de repos ; peut-être même ils peuvent se corrompre à plaisir. Mais ont-ils le foyer domestique ? ont-ils la famille ? ont-ils la paternité ? ont-ils la liberté ? Pauvres déshérités de la famille humaine, ils ont perdu non-seulement le droit d'aînesse, mais tous les droits ; et parce qu'on leur laisse encore quelquefois le plat de lentilles, on proclame qu'ils sont heureux !

Quant à la doctrine des faits accomplis, je l'ai trop attaquée dans son application aux biens temporels de l'Église, pour accepter qu'on l'étende à son domaine spirituel, à ce qu'elle aime le plus, aux âmes.

Ah ! l'Église sait le prix des âmes ! Et si elle a sacrifié tant de fois une partie de ses droits même les



plus incontestables, quand l'intérêt de sa mission ne lui faisait pas un devoir de les maintenir, c'est afin de se réserver le droit de dire au monde entier, avec toute l'énergie de son amour : « Vos âmes, donnez-moi vos âmes ! et gardez le reste ! » *Da mihi animas, cetera tolle tibi* (1).

Qu'on ne me demande pas non plus de discuter la question théorique de l'esclavage ; qu'on ne me rappelle pas que toutes les sociétés antiques ont passé par là ; qu'on ne cherche point à me démontrer, à force d'hypothèses irréalisables, que l'esclavage n'est pas illicite en soi, considéré d'une certaine façon, dans de certaines conditions.

Je laisse la théorie abstraite, et je regarde les faits.

Je regarde combien de fois ces conditions se sont rencontrées dans l'histoire, et comment, l'humanité étant donnée ce qu'elle est, elles pouvaient se rencontrer ; je regarde, non le cas exceptionnel, mais l'état, le fond même de la vie et de la dignité humaine, condamnée par l'esclavage à un irrémédiable abaissement.

Je ne me soucie pas des abstractions et des hypothèses.

Certes, j'aurais beaucoup à dire sur l'origine de ce fléau opiniâtre et si longtemps universel. Comment l'homme a-t-il réduit l'homme en servitude ? Je défie qu'on me l'explique sans le péché originel. Comment

(1) GEN., 14, 21.



l'esclave est-il redevenu l'égal du maître? Je défie qu'on me l'explique sans la rédemption. L'esclavage est si odieux qu'on n'en comprend pas le commencement, et il est si commode qu'on n'en comprend pas la fin.

Si j'abordais la théorie, je montrerais que l'unité de la famille humaine, qui est pour nous, non une opinion, mais un dogme, qu'on l'entende bien, un dogme, et l'une des bases même de notre Foi, est devenue aussi un dogme de la science : je montrerais que l'unité de la famille humaine, principe de la dignité, de l'égalité, de la liberté, de l'humanité parmi les hommes, condamne et réprouve l'esclavage; et je renverrais aux travaux des Blumenbach et des Tiedemann, des Humboldt et des Geoffroy Saint-Hilaire; j'en appellerais à mes savants confrères, M. Flourens et M. de Quatrefages, et au célèbre rapport de M. le duc de Broglie sur ce grand sujet; je renverrais aussi à l'admirable ouvrage de M. Wallon, sur *l'Esclavage dans l'antiquité*, et au grand et généreux travail de M. Augustin Cochin, sur *l'Esclavage moderne* (1) : voilà des hommes et des écrivains autrement autorisés que ces vaniteux sophistes, qui, seuls aujourd'hui, par haine du Christ et de son Église, attaquent, avec tous les efforts d'une science désespérée, ce dogme chrétien de l'unité de notre race, dût périr, avec notre dogme, la fraternité, la liberté des hommes.

Mais laissons la théorie.

(1) *L'Abolition de l'Esclavage*, chez Lecoffre, 1861.

Je ne veux rien contester de ce que l'on objecte en faveur de cette triste cause. Je ne veux pas discuter les subtilités de doctrine ; mais je demande que l'on ne récuise pas les vérités d'expérience.

Or, il est d'expérience que l'esclavage n'a jamais été l'initiation et l'éducation de la liberté ; plus il dure, plus il pèse ; plus il s'étend, plus il dégrade ; et jamais il ne se dénoue tout seul. Vous refusez de les affranchir, parce qu'ils sont, dites-vous, incapables de la liberté ; et moi je vous dis que cette incapacité, c'est la servitude qui la maintient, si elle ne la crée pas, et y fait croupir les esclaves.

Il est encore d'expérience que l'esclavage actuel, celui des noirs, a une origine et une conséquence toutes deux abominables. L'origine, c'est la traite, ignoble et cruel trafic, condamné par Pie II en 1482, par Paul III en 1557, par Urbain VIII en 1639, par Benoit XIV en 1741, par Grégoire XVI en 1839. La conséquence, c'est la destruction de la famille, condamnée par les anathèmes de tous les cœurs humains ; c'est la destruction de la liberté, non seulement de l'esclave, mais du maître : car on va jusqu'à défendre au maître de faire apprendre à lire à l'esclave, et d'écrire en faveur de la liberté !

Il y a donc, sur la même terre que moi, enfants de Dieu et fils de l'homme ainsi que moi, sauvés par le même sang que moi, destinés au même ciel que moi, cinq ou six millions de mes semblables, aux États-Unis, au Brésil, à Cuba, à Surinam, qui sont esclaves : vieillards, hommes, femmes, jeunes filles, enfants.

Juste ciel ! N'est-il pas temps enfin, après dix-huit cents ans de Christianisme, que nous commençons tous à pratiquer la loi éternelle : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait à vous-même ! Et ce que vous voudriez que vos frères fissent pour vous, faites-le pour eux* (1).

N'est-il pas temps que nous prêtions enfin tous l'oreille à cette grande parole du Maître : *Aimez-vous les uns les autres : c'est à cette marque qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres* (2).

Depuis dix-huit siècles, nous répétons cette parole aux esclaves pour calmer leurs colères : nous le ferons encore ; mais cela nous donne apparemment le droit de la rappeler aux maîtres pour émouvoir leur justice.

Depuis que Jésus-Christ, saint Paul et les apôtres ont posé les principes de l'affranchissement universel, les plus illustres prédicateurs de la foi, les plus grands évêques, les plus grands papes ont parlé à leur tour, et voici dans quelle langue : « Puisque le Rédempteur et le Créateur a voulu s'incarner dans l'humanité, afin de rompre par la grâce de la liberté la chaîne de notre servitude, et de nous restituer à notre liberté primitive, c'est bien et sainement agir que de rendre le bienfait de la liberté originelle

(1) *Quaecumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis.* (S. MAT., VII, 12.)

(2) *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem.... In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* (S. JOAN, XIII, 34, 35.)

« aux hommes, que la nature a faits libres, et que les  
« lois humaines ont courbés sous le joug de la ser-  
« vitude. »

C'est le grand pape saint Grégoire qui parle ainsi (1).

On le peut dire, l'Église, depuis son origine, n'a cessé de travailler à sa manière, pacifiquement, mais obstinément, à abolir l'esclavage; et dans les temps modernes, nous venons de voir cinq Papes, fidèles aux traditions de leur grand et saint prédécesseur, condamner successivement le honteux trafic qui alimentait l'esclavage.

Sachez-le bien, vous qui calomniez tous les jours l'Église, si l'Église réprouve la licence et l'emportement des esprits, la liberté humaine lui est chère; car la liberté, dans le plan de Dieu, qui n'a pas fait de l'homme un esclave imbécile, la liberté est le point de départ de toute vertu, de toute grandeur morale, de toute civilisation, de tout progrès; et l'Église, vraie mère de la civilisation humaine, l'Église, qui a fait les sociétés modernes, déplore tout ce qui dégrade et arrête dans sa marche l'humanité, fille de Dieu, et bénit tout ce qui la délivre, la perfectionne et la relève.

Voilà l'esprit évangélique et l'esprit de l'Église! Et la fascination de l'habitude et des intérêts, qui seule explique la persévérance dans les pays chrétiens du fléau que je déplore, ne peut pas nous interdire ici de

(1) S. Grégoire-le-Grand. EPIST., VI, 42.)

rappeler au monde les vraies et pures inspirations du Christianisme.

Nous avons le droit aussi, nous, prêtres, d'élever la voix et de nous plaindre du rôle qui est fait ici à d'autres prêtres. Vous, prêtres de mon diocèse, vous qui présentez l'Évangile à des familles que l'Évangile a formées, au sein d'une société régulière et libre, où le Christianisme répand chaque jour ses bienfaits, vous qui rappelez sans cesse à tous ceux qui vous entourent la sainte égalité des devoirs, des droits et des espérances, imaginez la situation du missionnaire catholique entre des maîtres et des esclaves ! Suspect aux uns ou suspect aux autres, prêchant aux maîtres une justice que l'intérêt contredit, la soumission à ceux dont il voudrait pouvoir faire tomber les fers, essayant de relever la volonté, la dignité de créatures sans liberté, avilies à leurs propres yeux, le prêtre remplit là une mission bien douloureuse. Ah ! certes, la foi est bonne à tous : je plains ceux, quels qu'ils soient, dont la vie s'avance vers son déclin sans cette lumière : avec la foi, nous pouvons du moins dire aux esclaves qu'il n'y a pas de condition qui n'ait le ciel pour terme. La religion adoucit encore le sort du pauvre esclave, en adoucissant le cœur du maître ; mais elle gémit d'une condition qui maintient l'homme dans un brutal abaissement. Nous sommes prêts à prêcher des condamnés, à les suivre sur l'échafaud, à vivre avec des galériens, à évangéliser des idiots, à panser les plaies des blessés et des malades ; nous sommes prêts à consoler les esclaves ; nous les ai-

mons, et ils nous aiment; mais nous abhorons l'esclavage. J'admire les évêques et les prêtres des pays à esclaves; mais je m'en rapporte à eux-mêmes, à leur cœur, à leur conscience, à leur dignité, à l'honneur de leur caractère sacerdotal... Ils souffrent, car ils savent comme moi que notre religion est une religion d'hommes libres.

Qu'on nous laisse donc prier. Priez, Messieurs, priez beaucoup, afin qu'une solution pacifique de ce lamentable problème de l'esclavage se prépare, se mûrisse, se consume.

Je ne l'ignore pas, l'œuvre est à la fois moins avancée et plus difficile qu'il ne le semble. Ces maîtres, il faut les indemniser; ces esclaves, il faut les civiliser. Je le reconnais, parmi les maîtres (Dieu me garde de les trop accuser!) beaucoup sont de bonne foi, plusieurs sont humains; ils n'ont pas fait cette situation, ils la regrettent, ils méritent une indemnité. Mais déjà on la leur offre. Ces esclaves, quand on les aura mis en liberté, il s'agira de les mettre en société, et la servitude ne les y a guère préparés; mais les prêtres de Jésus-Christ, et tous les chrétiens, gens de cœur, s'y emploieront. En un mot, je sais les difficultés; mais on les exagère; on oublie que les intérêts, les besoins mutuels créent entre les hommes des rapports, des liens, un accord nécessaire : elles existent cependant ces difficultés, elles sont graves. Mais c'est précisément parce que l'œuvre n'est pas achevée, qu'il faut prier, afin qu'elle se simplifie, et qu'elle s'achève.



Mes vénérés confrères, les Évêques de la province de Bordeaux, réunis en concile à La Rochelle, en 1853, avec les Évêques nouveaux des colonies, trois ans après l'émancipation des esclaves dans les possessions de la France, ont prononcé cette solennelle déclaration; approuvée par le Saint-Siège :

« L'Église catholique a toujours déploré le dur esclavage dans lequel on retenait une multitude d'hommes, *au grand détriment de leur âme*, et elle n'a cessé de travailler à remédier à un si grand mal. »

Je mets sous la protection de ces belles paroles, et de tant d'autres paroles apostoliques, le vœu ardent que je forme pour que ce *dur esclavage* cesse enfin sur toute la surface des terres chrétiennes.

Hélas ! Messieurs, je le sais, les esclaves ne sont pas les seuls hommes opprimés. Il est des contrées, même en Europe, il est une Irlande, il est une Pologne, il est une Syrie, où l'oppression a une forme différente, sans être un moindre malheur. Ma compassion pour les uns n'empêche pas ma compassion pour les autres. Je ne comprends pas les hommes qui se résignent au mal par embarras de choisir entre tous les motifs de s'indigner. Non, ne prenons pas un fléau pour l'excuse d'un autre fléau. Travaillons à détruire celui-ci, puis encore celui-là. Pour moi, je ne me résignerai jamais à rien en fait de mal ; je déplore tout et voudrais pouvoir tout réparer ; et si ma vie était assez longue, avec la grâce de Dieu, je la consacrerai tout entière à apporter ma faible part d'efforts et de



travail pour faire disparaître un à un de l'humanité tous les fléaux qui la désolent. Si je pouvais agir, j'agiserais; si je pouvais parler, je parlerais; si je ne puis que prier, au moins j'adresserai à Dieu ma prière.

Voilà pourquoi j'ai tenu, Messieurs, à vous demander de prier spécialement pour les esclaves.

Dans ces prières universelles, si touchantes, que vous récitez chaque jour à vos exercices du soir, et dans lesquelles l'Église nomme à Dieu les voyageurs, les malades, les agonisants, les affligés de toute espèce, après les affligés, nommez dans votre cœur les esclaves. Je vous le demande, à vous, Messieurs; je le demande à tous mes diocésains. Le moment semble favorable. Demandez à Dieu qu'il achève l'œuvre commencée, et si vos prières ne sont pas exaucées aujourd'hui, répétez-les demain, et jusqu'à ce qu'enfin elles soient agréées de Celui que nous n'appelons pas vainement le Dieu très-haut et très-bon.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, la nouvelle assurance de mon profond et affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† FÉLIX, *Évêque d'Orléans.*

Orléans, Dimanche de la Passion, 6 avril 1862.

LETTRE A M. AUGUSTIN COCHIN.

« Mon cher ami,

« Vous m'avez transmis de la part de M. Bigelow, chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, un discours prononcé par M. Lincoln à son installation comme Président, réélu le 4 mars dernier.

« J'ai lu ce document avec la plus religieuse émotion, avec l'admiration la plus sympathique. Quelles que soient les vicissitudes et les complications politiques de cette grande question américaine, moi, évêque catholique, je dois désirer, je désire de toutes les forces de mon cœur la fin d'une guerre civile lamentable, et la paix, une paix acceptable pour tous ; car cette guerre a causé bien des ruines et des deuils. Toutefois elle a aussi son grand côté, et, quelque en doive être le résultat définitif, elle aura du moins démontré l'étonnante énergie d'un grand peuple ; elle aura frappé à mort l'odieuse institution de l'esclavage, que vous avez si fortement et si éloquemment combattu ; j'aime à le rappeler à votre honneur ; elle aura, mon cher ami, ramené des hommes engagés dans les spéculations effrénées du commerce aux pieds de Dieu ; elle aura fait régner au-dessus des convoitises du lucre la grande pensée de l'expiation.

« M. Lincoln exprime, avec une solennelle et touchante gravité, les sentiments qui, j'en suis sûr, envahissent les âmes d'élite, au Nord comme au Sud. Quel beau jour, lorsque l'union des âmes se fera là, dans la vraie et parfaite lumière de l'Évangile ! Mais quel beau jour déjà lorsque le chef deux fois élu d'un grand peuple tient un langage chrétien, trop absent, dans notre Europe, du langage officiel des grandes affaires, annonce la fin de l'esclavage et prépare les embrassements de la justice et de la miséricorde dont l'Écriture-Sainte a parlé.

« Je vous remercie de m'avoir fait lire cette belle page de l'histoire des grands hommes, et je vous prie d'exprimer à M. Bigelow toute ma sympathie. S'il en portait le témoignage jusqu'à M. Lincoln, il me ferait certainement honneur.

« Tout à vous en Notre-Seigneur,

« † FÉLIX, évêque d'Orléans. »

Orléans 2 avril 1865.

LA  
VICTOIRE DU NORD  
AUX ÉTATS-UNIS

PAR  
LE COMTE DE MONTALEMBERT

L'un des quarante de l'Académie française.

---

PARIS  
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

—  
1863





## EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR :

- L'Insurrection polonaise.** Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**Le Pape et la Pologne.** Broch. gr. in-8°..... 1 fr. 50

### QUESTION AMÉRICAINE

- Abraham Lincoln**, par A. LESPERUT. Broch. gr. in-8°, ornée d'un portrait photographié..... 1 fr. »  
**L'Esclavage dans les Etats confédérés**, par un MISSIONNAIRE. 1 vol. in-8°..... 2 fr. »  
**Politique extérieure des Etats-Unis. — Doctrine de Monroc**, par ERNEST CAYLUS. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**L'Alliance russo-américaine**, par FÉLIX AUCAIGNE. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**Aperçus sur les institutions et les mœurs des Américains**, par J.-F. MILLIROUX. Broch. gr. in-8°..... 2 fr. »  
**La Confédération américaine**, revue de son passé, conjectures, suggestions, par J.-F. MILLIROUX. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**La Crise américaine**, ses causes, ses résultats probables, ses rapports avec l'Europe et la France, par MARC DE HAUT, avocat à la Cour impériale de Paris. Broch. gr. in-8°..... 3 fr. »  
**Les Etats confédérés d'Amérique**, visités en 1863, mémoire adressé à S. M. NAPOLEON III. Un vol. in-8°, avec carte..... 2 fr. »  
**Etudes sur la révolution des Etats-Unis**, par le comte DE SAYVE. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. 50  
**La France, le Mexique et les Etats confédérés contre les Etats-Unis.** Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**Histoire du conflit américain.** De ses causes, de ses résultats, par H. SORER. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. 25  
**La Question américaine**, suivie d'un appendice sur le *coton*, le *tabac* et le commerce général des anciens Etats-Unis, par ERNEST BELLOT DES MINIÈRES. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. 50  
**La Vérité sur les Etats confédérés d'Amérique**, par EDWIN DE LÉON, ex-agent diplomatique et consul général des Etats-Unis pour l'Egypte et ses dépendances. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**Constitution des Etats-Unis**, suivie de conseils de Washington au peuple américain. Broch. in-8°..... 1 fr. »
- 
- Le Mexique**, par MATHIEU DE FOSSEY. 3<sup>e</sup> éd. 1 v. grand in-8°. 6 fr. »  
**L'Empire mexicain et son avenir.** Broch. gr. in-8°..... » fr. 50  
**Le Mexique et les Etats-Unis**, par H. MERCIER DE LACOMBE. 2<sup>e</sup> édit. Broch. in-8°..... 2 fr. »  
**Où conduit l'expédition du Mexique**, par un EX-DÉPUTÉ. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**L'Expédition du Mexique**, par MICHEL CHEVALIER, membre de l'Institut, sénateur. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. 50  
**L'Empereur du Mexique.** Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**La Question mexicaine et la Colonisation française.** Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »  
**La Question d'Amérique en 1864**, par J. BOURGEOIS. Broch. gr. in-8°..... 1 fr. »









Deacidified using the Bookkeeper process  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: May 2010

**PreservationTechnologies**  
A WORLD LEADER IN COLLECTIONS PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111



LIBRARY OF CONGRESS



0 012 047 398 0

